

onale Neuchâteloise



2017

# Rapport de gestion



**kaleo**

# Lever de voile sur la technologie solaire Kaleo

La BCN s'est associée avec le CSEM pour le développement de Kaleo, une technologie qui intègre des images haute définition au cœur de panneaux photovoltaïques. Ce partenariat a permis à la banque de concrétiser son soutien aux nouvelles technologies solaires et la valorisation d'un savoir-faire neuchâtelois.

Nous avons choisi d'illustrer ce rapport de gestion avec les étapes marquantes du projet Kaleo, qui reflète notre engagement dans le développement durable et au service des générations futures.

En janvier 2017, un mapping architectural avait lieu au siège de la BCN à Neuchâtel, annonçant le partenariat entre le CSEM et la banque. Puis, en juin, les deux institutions ont inauguré l'exposition de panneaux photovoltaïques sur la façade Sud du bâtiment, que le public a pu découvrir lors d'une matinée portes ouvertes.

## Rapport de gestion **Sommaire**

---

### 00 Intro

Lever de voile sur la technologie

solaire Kaleo\_\_\_\_\_01

Sommaire\_\_\_\_\_02

Chiffres-clés\_\_\_\_\_04

En un clin d'œil\_\_\_\_\_05

Message de la Présidente  
et du Directeur général\_\_\_\_\_06

### 01 Revue 2017



Introduction\_\_\_\_\_12

Revue de l'année 2017\_\_\_\_\_13

< Clientèle individuelle\_\_\_\_\_17

< Clientèle entreprises\_\_\_\_\_18

< Private Banking et  
Asset Management\_\_\_\_\_19

### 02 Portrait



Introduction\_\_\_\_\_22

Votre banque, statut et mission\_\_\_\_23

Engagement\_\_\_\_\_24

< Valeurs\_\_\_\_\_24

< Charte éthique BCN\_\_\_\_\_25

< Responsabilité sociale  
d'entreprise\_\_\_\_\_27

< Développement durable\_\_\_\_\_28

Contribution à la vie du canton\_\_\_\_32

< Sponsoring et soutien\_\_\_\_\_33

< Prix BCN Innovation\_\_\_\_\_34

< Fondation culturelle BCN\_\_\_\_\_35

### 03 Reflets conjoncturels



Introduction\_\_\_\_\_38

Economie mondiale et suisse\_\_\_\_39

Economie neuchâteloise\_\_\_\_\_41

Marché immobilier\_\_\_\_\_45

# 2017

## 04 Gouvernance d'entreprise



p. 46

## 05 Exercice annuel



p. 64

## 06 Rapport de l'organe de révision



p. 90

Missions	49	Comptes annuels	66	Rapport	92
Conseil d'administration	50	Annexe du boucllement	71	Ancrée dans la région	94
Direction	58	Informations se rapportant au bilan	78	◀ A votre service	94
Rémunération, participations et prêts	63	Informations se rapportant aux opérations hors bilan	87	◀ Adresses	95
Organe de révision bancaire	63	Informations se rapportant au compte de résultat	88		
Politique d'information	63				

# 135<sup>e</sup> rapport de gestion

## Chiffres-clés

	<i>en millions CHF</i>	2017	2016	Evolution en %
<b>Bilan</b>				
Somme du bilan		10'702	10'579	1,2
Prêts à la clientèle		8'673	8'562	1,3
Avoirs de la clientèle		6'226	6'177	0,8
Fonds propres (après emploi du bénéfice)		785	747	5,1
<i>en milliers CHF</i>				
<b>Produits et charges</b>				
Opérations d'intérêts		97'782	94'060	4,0
Opérations de commissions et des prestations de service		24'615	23'847	3,2
Opérations de négoce		7'239	6'738	7,4
Autres résultats ordinaires		4'311	3'106	38,8
Charges		65'804	64'848	1,5
<i>en milliers CHF</i>				
<b>Résultats</b>				
Produits		136'745*	133'953*	2,1
Résultat opérationnel		60'874	52'195	16,6
Bénéfice de l'exercice		37'573	36'729	2,3
<i>en milliers CHF</i>				
<b>Répartition du bénéfice</b>				
Intérêt sur capital de dotation CHF 100'000'000 à 5%		5'000	5'000	0,0
Attribution en fonds propres		37'914	30'325	25,0
<i>en %</i>				
<b>Rentabilité</b>				
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,8	7,0	0,8
Rentabilité du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)		23,9	23,4	0,5
Volant de fonds propres		16,1	15,3	0,8
Volant de fonds propres avec volant anticyclique		15,1	14,3	0,8
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne		48,9	49,3	-0,4
Ratio coûts/revenus		48,1*	48,4*	-0,3
<b>Notre présence</b>				
Nombre de points de vente		12	12	0
Nombre de bancomats et d'appareils de versement		67	69	-2
<b>Evolution du personnel</b>				
Nombre de collaborateurs		319	314	5
Nombre de postes de travail à 100%		280,1	275,8	4,3
Nombre d'apprentis		21	20	1

\* Contrairement à ce qui prévalait l'an dernier, dans ces chiffres-clés, la composante revenus est définie par le produit brut (le produit brut se compose des positions *Résultat brut des opérations d'intérêts, Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service, Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur, Sous-total autres résultats ordinaires*). Les chiffres 2016 présentés sur ce tableau ont été adaptés en conséquence.

# En un clin d'œil

**CHF 10'702 millions**

Somme du bilan

+1,2%



**CHF 37,6 millions**

Bénéfice  
de l'exercice

+2,3%



**CHF 25 millions**

Rémunération  
de l'Etat

+2,0%



**CHF 6'226 millions**

Avoirs de  
la clientèle

+0,8%



**CHF 785 millions**

Fonds propres

+5,1%



**CHF 7'605 millions**

Hypothèques

+3,8%





**Manuela Surdez**  
Présidente du Conseil d'administration

**Pierre-Alain Leuenberger**  
Directeur général

« Durant les mois difficiles qui ont précédé, ces PME qui animent le tissu économique de notre région ont su remettre en question leurs méthodes de production ainsi que leur modèle d'affaires ce qui leur a permis, en cours d'exercice, de tirer parti du redémarrage de l'économie, notamment dans le secteur secondaire. »

Manuela Surdez

## Message de la Présidente et du Directeur général

---

### Chères Neuchâteloises, Chers Neuchâtelois,

Si la résilience est un terme essentiellement utilisé en psychologie, cette capacité à rebondir caractérise particulièrement bien l'économie du canton en 2017. Après l'abandon du taux plancher et un cycle conjoncturel défavorable, en particulier pour l'industrie d'exportation, les entreprises ont dû se restructurer et se repositionner.

Durant les mois difficiles qui ont précédé, ces PME qui animent le tissu économique de notre région ont su remettre en question leurs méthodes de production ainsi que leur modèle d'affaires ce qui leur a permis, en cours d'exercice, de tirer parti du redémarrage de l'économie, notamment dans le secteur secondaire. Elles doivent encore franchir de nombreux écueils, liés notamment aux nouvelles techniques de fabrication et aux objets connectés, afin de mettre en place les bases des usines intelligentes de demain. La Banque Cantonale Neuchâteloise a mis une nouvelle fois toute son énergie dans l'accompagnement des PME, pour les aider à relever ces défis, parmi tant d'autres.

La nécessité de s'adapter à de nouvelles technologies touche d'ailleurs l'ensemble des secteurs d'activités et votre banque cantonale n'y échappe pas. Elle aussi s'attache à faire évoluer son organisation, ses méthodes de travail et les services qu'elle offre à sa clientèle, en tirant profit des progrès réalisés en matière de technologies financières, les fameuses fintechs, et en les mettant au service de l'humain.

### Des résultats en progression en 2017

Ainsi, grâce à cette philosophie et malgré de nouveaux modèles qui commencent à apparaître dans le paysage bancaire, la BCN affiche des résultats 2017 solides, qui dépassent les objectifs qu'elle s'était fixés en début d'exercice. La progression des créances hypothécaires constitue une source de satisfaction importante, tout comme la stabilisation du niveau de la marge d'intérêt, pourtant soumise à de fortes pressions, dans l'environnement de taux négatifs que nous connaissons depuis plusieurs années en Suisse.

L'activité liée aux services délivrés aux entreprises s'est davantage concentrée sur des solutions de soutien ou d'optimisation que sur de grands projets de développement ou d'investissement, mais il est réjouissant de constater que le lien privilégié qui unit la BCN au réseau de PME reste préservé, voire renforcé lorsque le contexte économique s'avère délicat.

« Pour offrir à ses clients des solutions d'investissements qui répondent à leur sensibilité en matière de développement durable, la BCN a développé l'an dernier sa gamme de produits maison avec la création de ses deux premiers fonds de placement. »

Pierre-Alain Leuenberger

Enfin, le domaine de la gestion de fortune a bénéficié d'un exercice 2017 très positif, avec des marchés favorables et un développement des activités qui porte ses fruits. Le nombre de mandats de gestion et les volumes confiés à la banque s'inscrivent en hausse. Par ailleurs, pour offrir à ses clients des solutions d'investissements qui répondent à leur sensibilité en matière de développement durable, la BCN a développé l'an dernier sa gamme de produits maison avec la création de ses deux premiers fonds de placement. Ces nouveaux produits ont rencontré un franc succès puisque l'objectif d'investissement, fixé à CHF 100 millions, a très vite été dépassé.

Année après année, la banque porte une attention marquée à l'évolution de ses charges, qu'elle parvient, malgré la multiplication des contraintes légales, à bien contenir, ce qui contribue également à la présentation de solides résultats.

Le bénéfice opérationnel s'élève à CHF 60,9 millions et le bénéfice net à CHF 37,6 millions. Il a permis de verser CHF 25 millions à l'Etat de Neuchâtel. Depuis 2000, la banque a distribué à la République et canton de Neuchâtel la somme de CHF 392 millions à valoir sur ses résultats. Durant la même période, les fonds propres passaient de CHF 489 à CHF 785 millions, offrant à l'établissement une solide capitalisation.

## Faits marquants en 2017

Si on est loin de l'euphorie, l'économie neuchâtelaise a retrouvé quelques couleurs, mais les PME sont restées prudentes quant à leurs investissements. Les nombreuses incertitudes géopolitiques qui planaient sur 2017 n'ont pas déstabilisé les marchés. Un vent d'optimisme a même soufflé un peu partout dans le monde, entraînant une spirale positive permettant aux indices boursiers de caracoler à leurs plus hauts niveaux. Dans ce contexte, la BCN a poursuivi son rythme de croissance, tout en réaffirmant par diverses actions son soutien à la région.

La plus spectaculaire s'appelle Kaleo et illustre ce rapport de gestion 2017. En effet, consciente de sa responsabilité environnementale et sociétale, et soucieuse d'apporter des solutions concrètes pour les générations futures, la BCN a financé le développement par les équipes du CSEM de cette technologie solaire innovante. Celle-ci vise à intégrer une image haute définition au cœur de panneaux solaires photovoltaïques et à sensibiliser le grand public sur le potentiel du solaire et la nécessité de trouver des réponses aux défis environnementaux qui nous attendent.

## Un rôle fédérateur

«Partageons d'autres valeurs.» Avec le rôle qu'elle a joué dans le développement de nouvelles technologies photovoltaïques, comme avec toutes les actions de soutien à la formation, à l'innovation, à la culture et au sport, ce slogan qui anime la banque depuis près de deux ans reflète parfaitement l'apport sociétal de la banque, au-delà de son rôle économique pour la région. En effet, aujourd'hui comme demain, la BCN entend jouer un rôle fédérateur entre tous les Neuchâtelais en soutenant aussi bien les activités socio-économiques du canton, sa mission première, que des projets plus visionnaires.

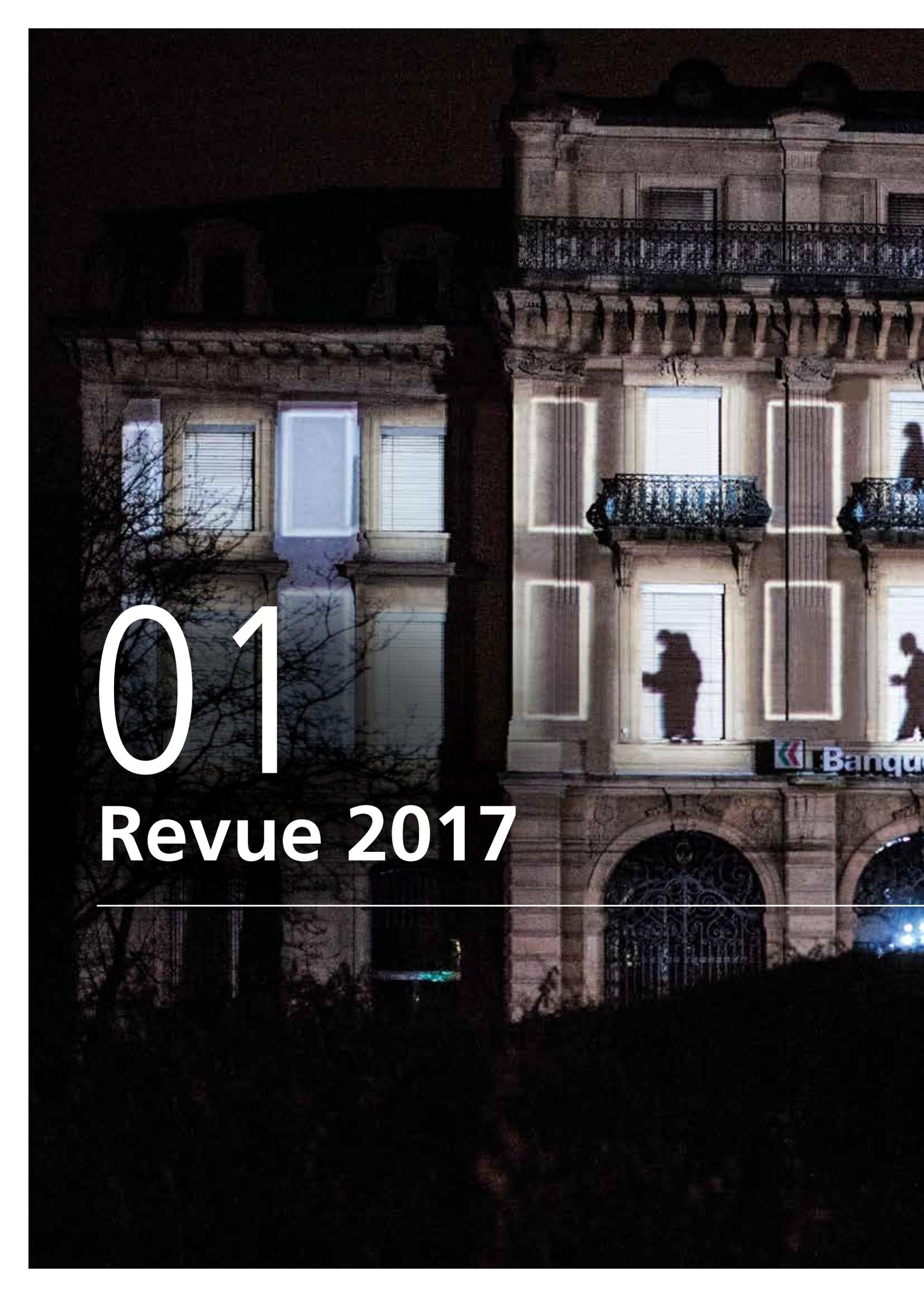
C'est sans renier la tradition dans laquelle la BCN est ancrée que le Conseil d'administration et la Direction entendent poursuivre leur action, en faisant vivre le modèle d'une banque cantonale efficace, au service de la collectivité. Nous remercions très sincèrement l'ensemble de notre clientèle pour sa fidélité et la confiance qu'elle nous accorde.



**Manuela Surdez**  
Présidente du Conseil d'administration



**Pierre-Alain Leuenberger**  
Directeur général

A nighttime photograph of a classical building facade. The building features multiple stories with windows and balconies. The windows are illuminated from within, casting a warm glow. Some balconies have ornate metal railings. The building's architecture includes columns and arches. The overall scene is dark, with the building's lights providing the primary illumination. A sign for 'Banque' is visible on the right side of the building.

01

Revue 2017

---



e Cantonale

# Des revenus et un bilan en progression

L'exercice 2017 de la BCN est particulièrement réjouissant. Le bénéfice progresse de 2,3% à CHF 37,6 millions.

Ce résultat positif permet de renforcer les fonds propres (CHF 785 millions) et le bilan (CHF 10,7 milliards) et d'accroître la rétribution à l'Etat de Neuchâtel à CHF 25 millions, soit CHF 0,5 million de plus qu'un an auparavant.

Revue de l'année 2017

## Exercice 2017

---

Référence globale : les données chiffrées proviennent de la partie exercice annuel 2017, pages 66 à 89.

**L'amélioration continue de la conjoncture économique mondiale en 2017 a permis au canton de Neuchâtel de sortir, en cours d'exercice, de la crise dans laquelle l'abandon du taux plancher du franc l'avait plongé. Dans ce contexte favorable, toutefois marqué par la politique de taux négatifs imposée par la BNS, la BCN présente un bénéfice net en progression de 2,3% à CHF 37,6 millions. La dynamique positive enregistrée a permis d'augmenter la rétribution à l'Etat à CHF 25 millions en 2017, soit CHF 0,5 million de plus qu'un an auparavant.**

Au travers de son activité de financement, la BCN a poursuivi son soutien aux entreprises neuchâtelaises, dont certaines ont été contraintes à se restructurer et à se repositionner après une période difficile. L'industrie exportatrice neuchâteloise a ainsi relevé la tête en cours d'exercice 2017, permettant à la banque de constituer moins de corrections de valeur affectées aux risques de défaillance: CHF 2,8 millions (contre CHF 6,2 millions en 2016). De plus, elle a pu libérer des provisions (de CHF 0,6 million contre une constitution de CHF 1,7 million en 2016). Le maintien d'un haut niveau d'engagement envers le tissu économique montre que la BCN reste le partenaire privilégié des petites et moyennes entreprises du canton.

La politique de taux négatifs mise en œuvre par la Banque Nationale Suisse (BNS) continue de faire pression sur le secteur bancaire en général, y compris sur la BCN. La BCN génère près de 75% de ses revenus par la différence entre les intérêts perçus et les intérêts versés. A sa satisfaction, la BCN a pu renoncer à reporter cette charge sur sa clientèle privée et une grande partie de sa clientèle commerciale.

Enfin, un vent d'optimisme a soufflé sur l'économie mondiale l'an dernier. Toutes les régions du monde, et notamment les Etats-Unis et l'Europe, ont vu leur croissance s'accélérer, ce qui a eu un impact positif sur l'année boursière, avec des indices en forte progression.

Dans ce contexte plutôt positif, hormis le maintien des taux négatifs par la BNS, la BCN continue d'accroître le niveau du volume de ses affaires, ce qui est particulièrement satisfaisant. L'exercice 2017 a notamment marqué la treizième année de progression des volumes enregistrés dans son bilan.

## Résultats de l'entreprise

<b>Résultats de l'entreprise*</b> en millions CHF	2017	2016	Variations en %
Intérêts bruts	100,6	100,3	+0,3
Intérêts nets	97,8	94,1	+4,0
Commissions	24,6	23,8	+3,2
Négoce	7,2	6,7	+7,4
Autres	4,3	3,1	+38,8
Compte de résultat (revenu total brut)	136,7	134,0	+2,1

Le compte de résultat 2017 affiche des revenus bruts en hausse à CHF 136,7 millions (+2,1%), dans un environnement de taux bas. Les revenus d'intérêts bruts progressent de 0,3% pour atteindre CHF 100,6 millions. Ces revenus proviennent de l'augmentation des fonds déposés, associée à des refinancements à long terme plus avantageux et à la progression des volumes de crédits. Les intérêts nets progressent de 4% à CHF 97,8 millions. Cette progression a pu être obtenue par des besoins de corrections de valeur affectées aux risques de défaillance inférieurs en 2017.

Dans le domaine du conseil en placement et de la gestion de fortune, les résultats s'avèrent particulièrement réjouissants. Les commissions progressent de 3,2% à CHF 24,6 millions, reflétant la bonne orientation des marchés financiers. Très lié à la volatilité sur le marché des changes, le résultat des opérations de négoce atteint un niveau de CHF 7,2 millions, en hausse par rapport à 2016 (+7,4%). Les autres résultats ordinaires représentent un apport de CHF 4,3 millions.

Les charges d'exploitation ont été maîtrisées. Elles s'établissent à CHF 65,8 millions (+1,5%), portant le ratio «coûts/revenus» à 48,1%\* (48,4%\* en 2016). Compte tenu du développement des activités de revenu et de l'augmentation des coûts liés à l'adaptation au cadre réglementaire, cette stabilité témoigne de l'amélioration continue des processus.

A fin 2017, l'effectif du personnel de la BCN s'élevait à 319 collaboratrices et collaborateurs. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 280,1 (275,8 à fin 2016) et de 279,30 en moyenne annuelle (272,4 en 2016). Cet effectif n'inclut pas les 21 apprenties et apprentis qui se forment au sein de l'établissement.

Le résultat opérationnel progresse à CHF 60,9 millions, en raison d'une plus faible constitution de correctifs de valeur (CHF 2,8 millions contre 6,2 millions en 2016) et d'une libération de provision (de CHF 0,6 million contre une constitution de CHF 1,7 million en 2016). Le bénéfice net, quant à lui, progresse de 2,3% à CHF 37,6 millions.

## Renforcement du bilan

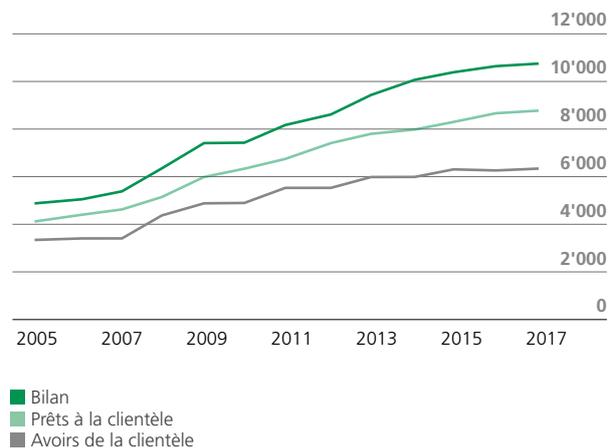
La BCN a pu augmenter sa rétribution à l'Etat, mais elle a également renforcé son bilan, qui s'étoffe de 1,2% pour atteindre CHF 10,7 milliards en 2017, contre CHF 10,6 milliards une année auparavant. Les postes clés affichent des progressions sensibles :

<b>Bilan synthétique</b>	en millions CHF	2017	2016	Variations en %
Total du bilan		10'702	10'579	+1,2
Prêts à la clientèle		8'673	8'562	+1,3
Avoirs de la clientèle		6'226	6'177	+0,8
Fonds propres (après répartition)		785	747	+5,1

\* Contrairement à ce qui prévalait l'an dernier, dans ces chiffres, la composante revenus est définie par le produit brut (le produit brut se compose des positions *Résultat brut des opérations d'intérêts, Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service, Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur, Sous-total autres résultats ordinaires*). Les chiffres 2016 présentés sur ce tableau ont été adaptés en conséquence.

## Bilan synthétique

en millions CHF



A l'actif du bilan, les prêts à la clientèle reflètent une activité commerciale dynamique avec une augmentation de 1,3% pour atteindre CHF 8,7 milliards. Dans le détail, les créances hypothécaires se développent à CHF 7,6 milliards (+3,8%) dans un marché marqué par une consolidation des prix. Les créances à la clientèle diminuent de -13,6% à CHF 1'067 millions, en raison d'une baisse des prêts à terme et en comptes courants sur les corporations de droit public.

Au passif, les fonds de la clientèle au bilan, y compris bons de caisse, atteignent CHF 6,2 milliards, soit une très légère hausse de 0,8%. La BCN a émis un emprunt obligataire de CHF 150 millions et a fait appel à la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses pour compléter son refinancement et maintenir une position prudente quant au risque de taux. Ce financement à long terme a ainsi augmenté de 9,7% à CHF 2'227 millions, alors que les emprunts interbancaires de courte durée ont diminué à CHF 1'320 millions (-11,9%).

## Rétribution de l'Etat et fonds propres

Le résultat réalisé en 2017 permet d'augmenter la rétribution à l'Etat de Neuchâtel de 2%, ce qui porte le montant total à CHF 25 millions, soit CHF 0,5 million de plus qu'en 2016. Ce montant se répartit comme suit :

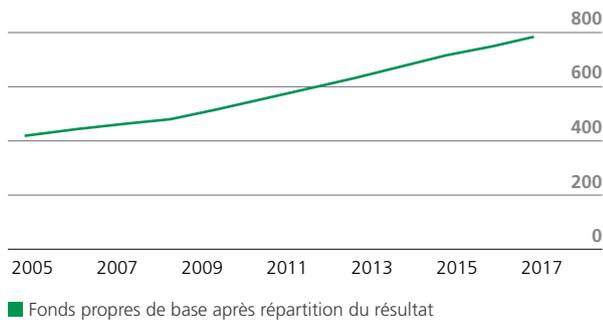
CHF 1,1 million lié à la rémunération de la garantie de l'Etat, CHF 5 millions pour la rémunération des intérêts sur le capital et CHF 18,9 millions de versements supplémentaires. Déduction faite de la rémunération de la garantie de l'Etat, le montant reçu représente un rendement du capital de dotation de 23,9%, contre 23,4% un an plus tôt.

Par ailleurs, la répartition du résultat a permis d'attribuer CHF 37,9 millions aux fonds propres, si bien que ces derniers atteignent désormais CHF 785 millions (+5,1%). Cela représente un volant de fonds propres de 16,1%, en progression de 5,4%. Les fonds propres réglementaires totaux, incluant le volant anticyclique de 2%, exprimé en pourcents des positions pondérées en fonction du risque, se montent à 15,1%, au-delà des exigences légales fixées à 11,2%.

La rentabilité opérationnelle augmente à 7,8% (7% en 2016).

Fonds propres	en millions CHF	2017	2016	Variations en %
Fonds propres		785	747	+5,1
<i>Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque</i>				
Fonds propres réglementaires totaux		16,1	15,3	+5,4
y. c. volant anti-cyclique de 2% défini par la BNS		15,1	14,3	+5,6
Taux de couverture des fonds propres (sans volant anti-cyclique)		201,4	191,1	+5,4

### Evolution des fonds propres (en millions CHF)



### Perspectives

Pour l'exercice 2018, les marges d'intérêts continueront à être sous pression en raison de la politique monétaire de la BNS. Cette dernière ne devrait pas, à priori, relever ses taux directeurs cette année.

La BCN entend toutefois poursuivre le développement de ses affaires afin de réaliser en 2018 des résultats comparables à ceux de 2017, malgré le retour d'une forte volatilité attendue sur les marchés cette année, le contexte toujours plus concurrentiel dans lequel elle évolue et la forte dépendance du secteur bancaire à l'environnement géopolitique mondial.

Cet objectif sera atteint grâce à l'amélioration continue des processus, à la maîtrise des charges et la mise en œuvre d'une politique de produits et de prestations répondant toujours mieux aux besoins actuels et futurs de la clientèle, ainsi qu'à son niveau d'exigence.

## Revue de l'année 2017

# Clientèle individuelle

---

Pour servir sa clientèle individuelle, la BCN met l'accent sur la proximité en fournissant le réseau d'agences le plus dense du canton, avec la présence de douze points de vente ainsi que 67 bancomats et appareils de versement. A cet ancrage territorial s'ajoutent deux centres téléphoniques de conseils. Enfin, pour compléter son offre et répondre aux pratiques bancaires des utilisateurs, elle propose une plateforme e-Banking performante et ultra-sécurisée ainsi qu'une application Mobile Banking ergonomique.

A l'écoute des Neuchâtois, le secteur de la clientèle individuelle peut s'appuyer sur ses 127 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Les besoins de la clientèle individuelle sont couverts en matière de prestations de gestion courante, de prévoyance, de placements, de planification financière et de crédits hypothécaires dans chacune des agences. Ainsi, la BCN poursuit sa mission qui consiste à être proche de la population afin de pouvoir répondre rapidement et efficacement à ses attentes.

### Activités 2017

Le lancement des deux fonds de placement BCN courant septembre par l'Asset Management de la banque a rencontré un écho positif auprès de la clientèle individuelle. Le réseau des conseillères et conseillers BCN a été fortement mobilisé pour transmettre l'information à l'ensemble de la clientèle.

Cet intense travail s'est accompli en parallèle aux traditionnelles activités hypothécaires et d'épargne. Ces dernières ont connu un développement réjouissant, notamment grâce à une adaptation constante des produits et des offres. Par exemple, le lancement du produit innovant Hyposafe – une forme d'hypothèque incluant

une couverture d'assurance « risque décès » garantissant le 2<sup>e</sup> rang du prêt – a été apprécié par les clients.

Cet engagement soutenu a contribué à un des objectifs phares de la banque en 2017, à savoir le développement du nombre de relations d'affaires. Et afin de toujours mieux cerner les attentes de ses clients, la BCN a démarré en fin d'année sa propre enquête de satisfaction, dans le but d'adapter sa vaste palette de prestations pour couvrir l'ensemble des besoins de la population.

### Perspectives

Dans un environnement qui devrait rester globalement soumis à pression, l'objectif de la BCN est d'accompagner et de soutenir ses clients à chaque étape de leur vie en leur offrant un conseil personnalisé.

Comme l'an dernier, elle continuera en 2018 d'inviter les jeunes qui atteignent leur majorité à venir faire plus ample connaissance avec leur établissement bancaire. Avec la volonté de maintenir un réseau adapté aux exigences modernes, la BCN procédera à un réaménagement dans l'agence de Cernier pour en faire un nouveau modèle d'accueil.

Satisfaction et réactivité resteront les maîtres-mots qui guideront son action pour l'exercice en cours. D'un côté, elle continuera à accroître l'attractivité de l'offre en développant de nouveaux produits, comme un plan d'épargne en fonds de placement par exemple ou le déploiement du système de paiement mobile Twint. De l'autre, elle remerciera ses fidèles clients avec le déploiement d'un programme d'activités et de loisirs à prix réduits, nommé PassionNE.

Revue de l'année 2017

# Clientèle entreprises

---

Etre au service des entreprises de la région fait partie de l'ADN de la BCN depuis sa création. Par sa connaissance approfondie du tissu économique régional et de ses spécificités, elle demeure le partenaire privilégié des entreprises du canton, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille. Pour répondre à cette vocation, la BCN s'appuie sur une équipe de 21 collaboratrices et collaborateurs spécialisés dans le domaine des crédits commerciaux et actifs sur deux zones de marché, soit le Littoral neuchâtelois et les Montagnes et Vallées neuchâtelaises.

Grâce à une solide expérience bancaire, une formation supérieure et un ancrage dans les réalités du terrain, les conseillers accompagnent les PME dans toutes les phases de la vie d'une entreprise, que ce soit pour la création de la société, pour son développement, pour faciliter les questions de transmission ou pour réaliser des investissements, tant mobiliers qu'immobiliers. Les conseillers placent le dialogue avec les entrepreneurs au centre de leurs priorités, établissant ainsi une relation de confiance, sur le long terme et dans l'esprit d'un véritable partenariat.

## Activités 2017

Pour les entreprises industrielles, après un exercice 2016 particulièrement compliqué, l'année 2017 peut être qualifiée de charnière. En effet, après un premier semestre où l'environnement économique est resté particulièrement difficile, une embellie s'est fait sentir après les vacances estivales.

Dans ce contexte, la BCN a alors pris son rôle de soutien de l'économie régionale à cœur en accompagnant certains clients dans leurs

besoins en liquidité ou en accommodant les amortissements des crédits afin de donner un peu d'oxygène aux entreprises asphyxiées par le repli conjoncturel. L'activité de financement des entreprises a été davantage orientée sur le soutien que sur des projets de création ou d'expansion.

Toujours dans cet esprit constructif, à fin 2017, 31 sociétés ont bénéficié de la prestation spécifique « PME Plus » pour un montant total de CHF 7,1 millions. La BCN est également le partenaire privilégié du Cautionnement romand avec 60 sociétés bénéficiaires pour un montant dépassant les CHF 8 millions.

Quant aux entreprises de services, elles ont affiché une certaine stabilité, mais leurs besoins en financement restent modérés en raison de la nature de leur activité.

## Perspectives

Si une certaine stabilité est attendue du côté de la construction, l'éclaircie industrielle du deuxième semestre devrait commencer à porter ses fruits en termes de créances commerciales en 2018, avec des projets d'investissements. Dans un environnement bancaire de plus en plus exigeant, la BCN entend être à l'écoute, réactive, mais surtout originale dans certaines solutions de financement pour poursuivre ce partenariat engagé de longue date avec les entreprises.

La BCN reste à ce jour l'acteur principal pour les PME familiales neuchâtelaises, quelle que soit leur taille, et compte mettre son expérience au développement de ces pépites régionales au jour le jour ou lors d'étapes plus délicates, comme la transmission d'entreprise.

## Revue de l'année 2017

# Private Banking et Asset Management

---

Le Private Banking regroupe les activités de gestion du patrimoine et implique 17 collaboratrices et collaborateurs répartis entre le haut et le bas du canton. Les conseillers Private Banking conseillent et assurent le suivi de clients disposant d'un patrimoine de plus de CHF 250'000. Après avoir procédé avec eux à une analyse pointue de leurs besoins, ils définissent une stratégie d'investissement personnalisée pour chaque client et garantissent un suivi professionnel. Les prestations proposées sont principalement le mandat de gestion discrétionnaire, décliné en stratégie internationale ou SwissPlus (privilégiant le franc suisse ainsi que les actions suisses), et les services de conseils en placements actifs.

L'Asset Management participe à l'élaboration des produits et gère l'ensemble des mandats de gestion confiés à la BCN. Il propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque dépositaire. Il apporte également un soutien aux conseillers en matière de placements.

### Activités 2017

Grâce à des nouvelles géopolitiques plutôt rassurantes, les investisseurs sont restés dans des stratégies d'investissement dynamiques afin de bénéficier de l'excellente tenue des marchés, et ceci sur l'ensemble de la planète. Par conséquent, la marche des affaires du Private Banking et de l'Asset Management a bénéficié de ce contexte favorable. Le résultat des commissions et courtages boursiers a enregistré une hausse marquée. La masse sous gestion, tout comme les mandats de gestion discrétionnaires, ont également progressé.

Outre l'excellente orientation des marchés, l'arrivée de nouveaux produits BCN a également contribué à ces résultats. En effet, courant septembre, l'Asset Management a lancé deux fonds de placement « maison » :

↳ BCN (CH) Fonds Durable Revenu

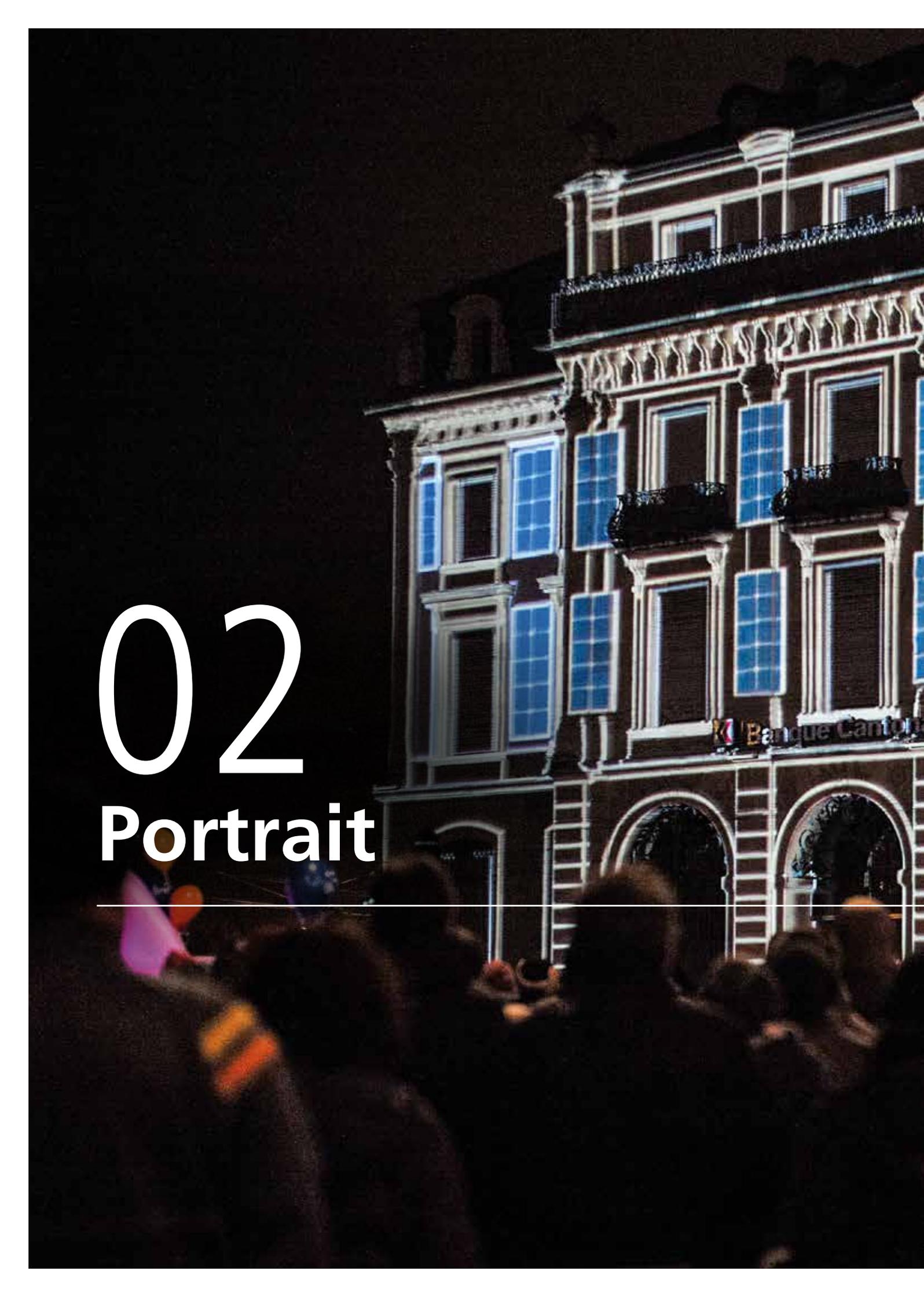
↳ BCN (CH) Fonds Durable Equilibré

Ces deux fonds d'allocation d'actifs répondent à des critères écologiques, sociaux et de bonne gouvernance. A fin 2017, plus de CHF 150 millions étaient investis dans ces deux produits. Ils ont permis à la BCN et à son Asset Management d'affirmer encore davantage les compétences financières des spécialistes internes, au travers d'une valeur ajoutée locale.

### Perspectives

L'élargissement de la reprise économique au niveau mondial profitera à l'économie helvétique et, par ricochet, aux investisseurs, plus enclins à prendre quelques risques. Les fondamentaux des marchés financiers devraient rester bons sur l'exercice 2018, même si l'environnement réglementaire se durcit toujours et que certains nuages ne peuvent être exclus.

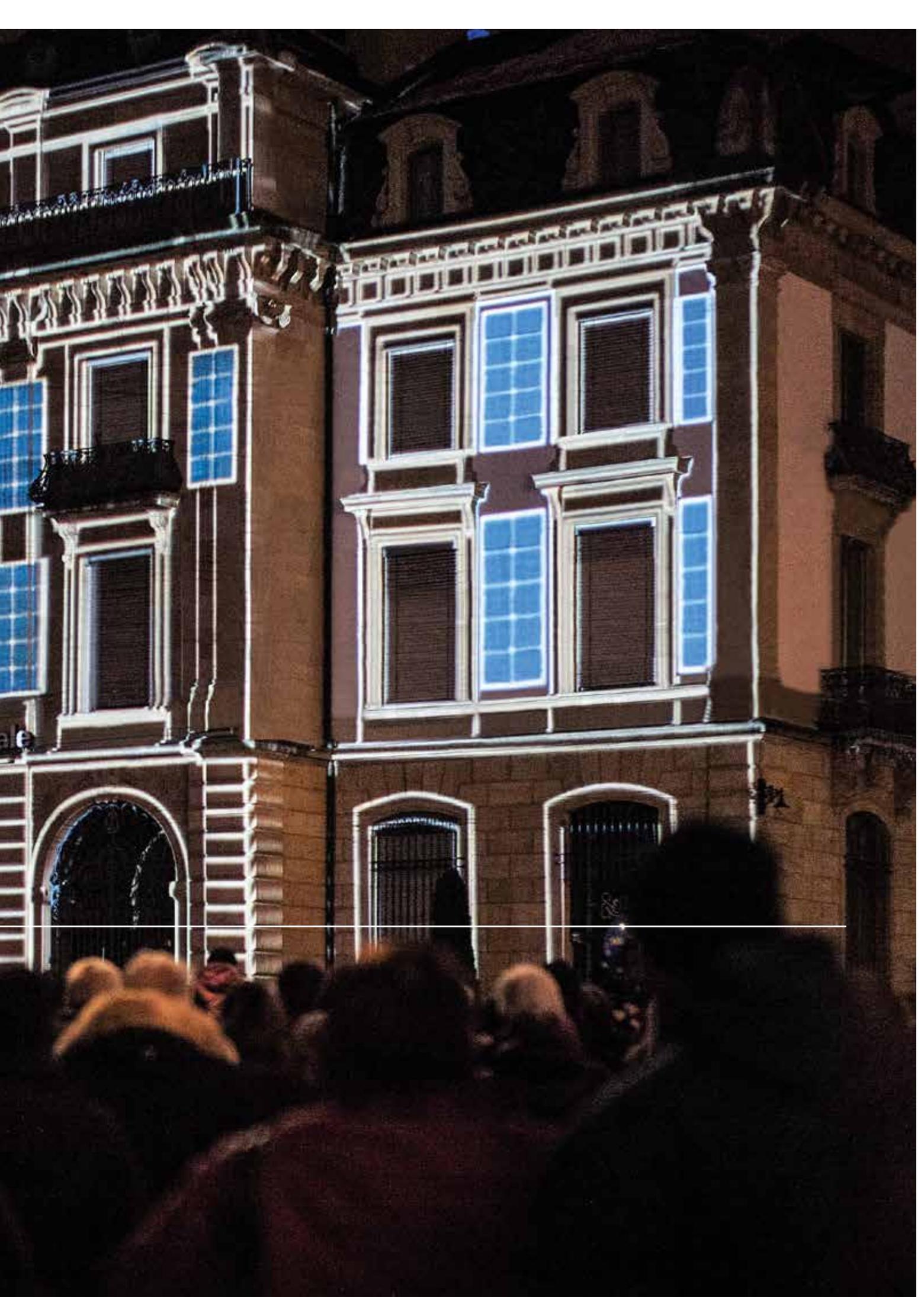
Par conséquent, la BCN souhaite profiter de cette tendance favorable pour s'adresser à ses clients en leur fournissant des informations de marché actuelles et de qualité. A partir de là, elle leur soumettra régulièrement des propositions d'investissement personnalisées et étudiera la possibilité de développer un nouveau fonds de placement pour compléter la gamme actuelle.



# 02

## Portrait

---



# Intimement liée au tissu neuchâtelois

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. La réactivité de son organisation lui permet d'offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

L'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance sont les valeurs phares qui guident son action.

Votre banque

## Statut et mission

---

Etre au service des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, telle est la mission de la Banque Cantonale Neuchâteloise depuis 1883. La BCN est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3<sup>e</sup> pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution équivalente à 0,5% de ses fonds propres exigibles au sens de la législation fédérale sur les banques. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

### Des décisions rapides et claires

Forte de 319 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de douze points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 67 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de « contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle », mission qui lui est conférée par l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de leurs affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

## Engagement

# Valeurs

---

S'appuyant sur cette proximité avec la clientèle, des relations de confiance et l'esprit de partenariat, la BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable, puisque ce dernier est l'intégration à long terme des activités économiques, sociales et environnementales d'une entreprise.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois. Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration en janvier 2007, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-contre, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Intégrité, loyauté, solidarité et indépendance, voilà les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable. Ces principes fondateurs et fondamentaux s'appliquent toujours à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque. Ils orientent également les relations avec les autres partenaires externes.



## Engagement

### Charte d'éthique BCN

**Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâtoise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.**

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties:

1. Principes de base
2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
4. Conseil d'administration et direction

#### 1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

#### 2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

---

### 3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

---

### 4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

#### Distribution

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)

*Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.*

#### **Banque Cantonale Neuchâteloise**

Place Pury 4, CH-2001 Neuchâtel / Avenue Léopold-Robert 44, CH-2301 La Chaux-de-Fonds  
T +41(0)32 723 61 11, [info@bcn.ch](mailto:info@bcn.ch), [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)

## Engagement

# Responsabilité sociale d'entreprise

Consciente de sa responsabilité sociétale, envers l'environnement et l'ensemble de ses partenaires, la BCN place l'humain au cœur de ses ambitions. Elle poursuit donc activement le développement d'une politique responsable de la gestion de ressources humaines au sein de l'institution. En s'appuyant sur les exigences légales et les évolutions sociologiques, cette vision contribue à une gestion des collaboratrices et collaborateurs souple et dynamique. Outre le gain d'image, cette approche permet de demeurer un employeur attractif et compétitif.

## Cadre attractif et stimulant

Cet engagement a favorisé, dès le début des années 2000, le développement d'une politique familiale moderne et flexible, par exemple avec l'introduction du temps partiel pour les hommes et les femmes, de congés parentaux avantageux ou la mise sur pied d'une crèche d'entreprise en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel. Avec ces prestations, la BCN se veut surtout à l'écoute de ses collaboratrices et collaborateurs afin de leur offrir à la fois un cadre de travail attractif et stimulant mais également la possibilité de concilier au mieux vie privée et vie professionnelle.

## Analyse de la grille salariale

Pour confirmer son statut d'employeur équitable, la BCN a procédé à une évaluation de son système salarial dans sa globalité, au-delà de la question du genre. Toutes les dimensions déterminant les revenus des collaboratrices et collaborateurs, comme la fonction, l'ancienneté ou les compétences spécifiques, ont été analysées par un organisme indépendant. Cette approche a permis de renforcer la transparence du système, tout d'abord au niveau interne, offrant une gestion moderne des ressources humaines. Cette grille d'analyse constitue également un outil de comparaison avec les autres acteurs du marché, utile en raison de la compétition qui existe pour attirer les talents.

## Sensibiliser à la mobilité

Les métiers liés à la banque sont, à quelques exceptions près, plutôt sédentaires. Pour aider les collaborateurs à

prendre conscience de cette réalité et les sensibiliser à la nécessité de bouger au maximum, la BCN a organisé sa première journée sans ascenseur au mois de novembre. Cette opération a pris une forme ludique de concours – à qui fera le plus de pas ? – et a suscité beaucoup d'engouement. Ainsi, outre le gain énergétique des ascenseurs mis au repos pendant 24 heures, la question de la santé du personnel était au cœur de cette journée. Cette action a permis une prise de conscience globale de la nécessité de bouger et d'accroître pas à pas sa mobilité, surtout dans un environnement de travail bureaucratique.

## Toujours plus de formations supérieures

Maître-mot en matière de développement professionnel et personnel, la formation tient une place centrale dans la politique des ressources humaines de la BCN. Ainsi, dès la rentrée 2017, 21 apprentis peuvent bénéficier du programme de formation duale proposé par l'établissement. Côté formation continue, les collaboratrices et collaborateurs de la banque y ont consacré plus de 10'000 heures, soit en moyenne 4 à 5 jours par personne, dans des domaines multiples: métiers de la banque, séjours linguistiques à l'étranger, acquisition de compétences managériales ou cursus de formations supérieures. Ces dernières sont de plus en plus prisées, notamment grâce à la possibilité offerte d'effectuer un temps partiel pour rendre les études compatibles avec la vie professionnelle.

## Poursuite des certifications

En 2017, toujours sur la base du volontariat, plus de 35 collaboratrices et collaborateurs en prise directe avec la gestion patrimoniale et la vente de produits financiers, auprès de la clientèle individuelle ou des entreprises, ont achevé un programme d'accréditation approuvé par la Confédération (SECO). D'autres conseillers seront intégrés dans ce programme dans les années à venir, la BCN ayant pour objectif de certifier l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà des exigences légales. En effet, l'évolution des besoins des clients, la complexification des produits financiers et l'accroissement des exigences réglementaires nécessitent une mise à jour régulière des connaissances.

## Engagement

# Développement durable



Consciente de sa responsabilité envers l'environnement et l'ensemble de la société, la BCN poursuit la ligne qu'elle s'est fixée pour décrocher le label EcoEntreprise «Excellence» en 2016, une certification de haut niveau témoignant des progrès effectués par l'établissement dans de nombreux domaines. Que ce soit dans la gestion de ses infrastructures, de ses bâtiments ou dans la relation avec ses clients et ses partenaires, la BCN étend les mesures d'amélioration et agit comme un acteur économique efficace et responsable.

Pour ancrer cette vision dans la réalité du quotidien, en 2017, elle a mis sur pied une action de sensibilisation auprès de ses collaboratrices et collaborateurs, baptisée «Journée sans ascenseur». Outre l'aspect lié à la santé des employés, cette action encourageant les employés à la mobilité douce a permis d'économiser plus de 200 kWh durant la journée.

Outre le gain énergétique, l'action a également diminué les émissions de gaz à effet de serre, puisque les collaborateurs ont parfois privilégié la marche ou le vélo à la voiture pour se rendre à leur travail. Dans le bilan CO<sub>2</sub> de la BCN, les trajets pendulaires et les déplacements professionnels

représentent ensemble plus de la moitié des émissions émises par la banque, le chauffage constituant une autre grande source d'émissions (34%). Dans ce domaine, les gains se poursuivent. Au siège de Neuchâtel par exemple, en dix ans, les économies totales d'énergie (électricité et chauffage) frôlent désormais les 40% grâce aux mesures prises.

Quant aux émissions liées aux déplacements, elles peuvent être fortement influencées par les comportements individuels et sont donc de la responsabilité de chacun. La BCN a ainsi invité ses collaboratrices et collaborateurs à utiliser les transports publics et à se déplacer à pied ou à vélo lorsque cela était possible. Elle soutient également financièrement l'association Ecoparc, qui promeut un développement urbanistique durable.

Tous les moyens s'avèrent utiles pour réduire l'empreinte CO<sub>2</sub> de l'établissement. Des progrès continus sont enregistrés du côté de la consommation de papier, notamment grâce à l'introduction de la signature numérique des quittances de caisse et de visite de safes, mais également grâce à la prise de conscience des collaborateurs de l'impact de chacun de leur geste.



## Emergence de la technologie Kaleo

En plus de sa détermination au quotidien, pour marquer son engagement en faveur des générations futures, la BCN a, pour la première fois de son histoire, contribué au développement d'une nouvelle technologie, via un soutien financier d'envergure. Ce sont CHF 600'000 qui ont été injectés pour permettre la création d'une nouvelle solution solaire innovante et durable.

En s'associant au CSEM, la BCN a en effet permis l'émergence de Kaleo, une technologie qui réussit à intégrer des images haute définition au cœur de panneaux photovoltaïques. L'objectif est d'enrichir les matériaux architecturaux d'une solution solaire esthétique, qui s'intègre harmonieusement dans l'environnement bâti.

Pour la population, cet engagement de la BCN a été particulièrement visible au travers de plusieurs actions phares. En janvier, la banque et le CSEM ont annoncé leur collaboration lors d'une conférence de presse et appelé le grand public à participer à un concours photo. Au cœur de l'hiver, le siège de la BCN à Neuchâtel a été le théâtre d'un mapping architectural d'envergure afin d'annoncer la couleur et de dévoiler le concept technologique aux passants.

En juin a été mis sur pied une exposition de cinq portraits photographiques photovoltaïques, œuvres tirées de l'objectif du Neuchâtelois Guillaume Perret, auxquels a été ajoutée la photo du lauréat du concours. Le vernissage a réuni les principaux acteurs de ce développement, ainsi que les autorités, et a permis de mettre en lumière l'engagement de la BCN. Le public a également été convié à une matinée portes ouvertes de découverte des panneaux photovoltaïques autour d'un café croissant. Ensuite, durant l'été, l'exposition proposée dans les jardins du bâtiment était accessible sur demande.

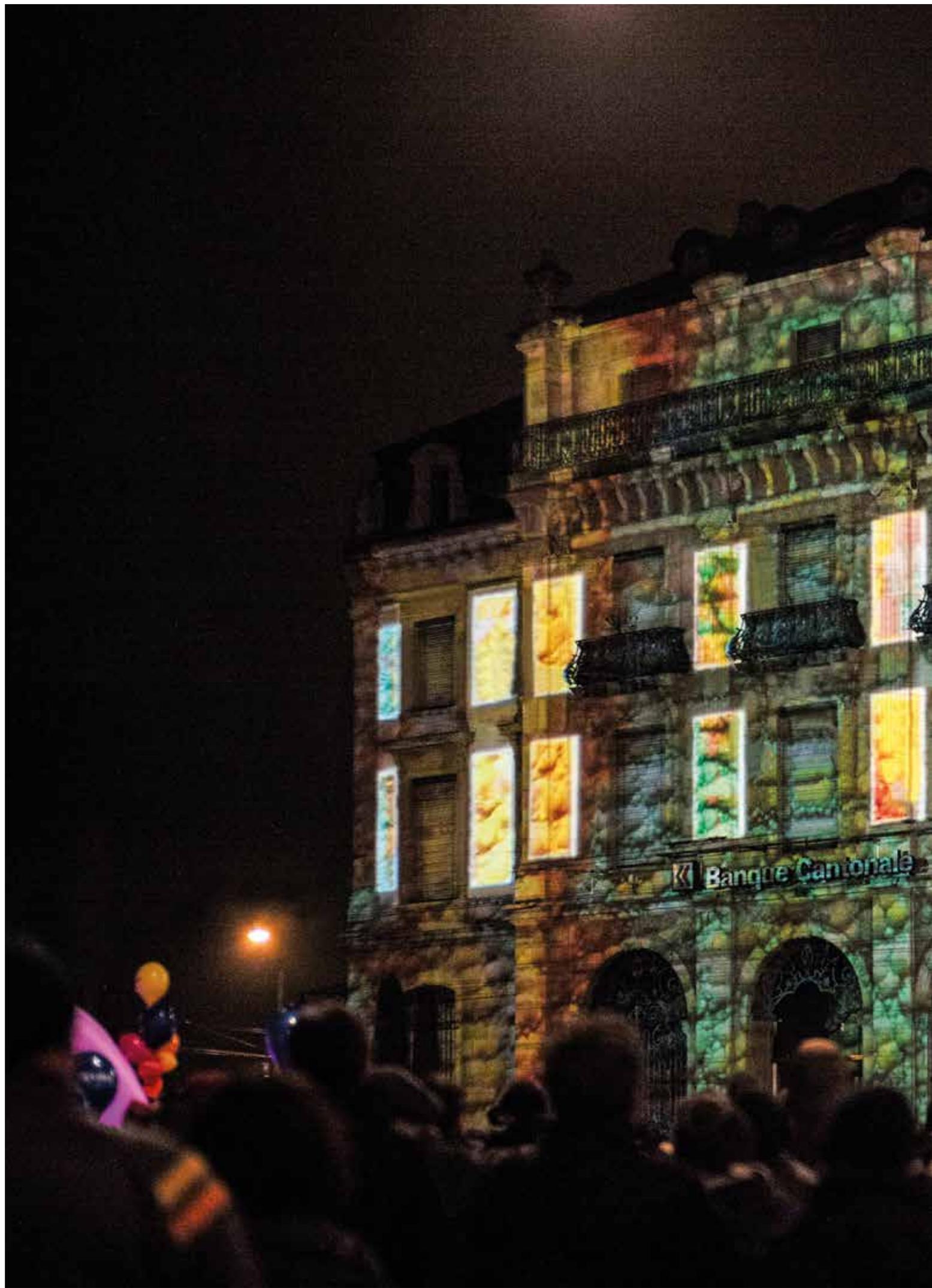
Par ces diverses actions, qui ont jalonné l'exercice sous revue, la BCN avait pour volonté de sensibiliser les Neuchâteloises et Neuchâtelois et les inviter à réfléchir au défi énergétique qui attend les générations futures.

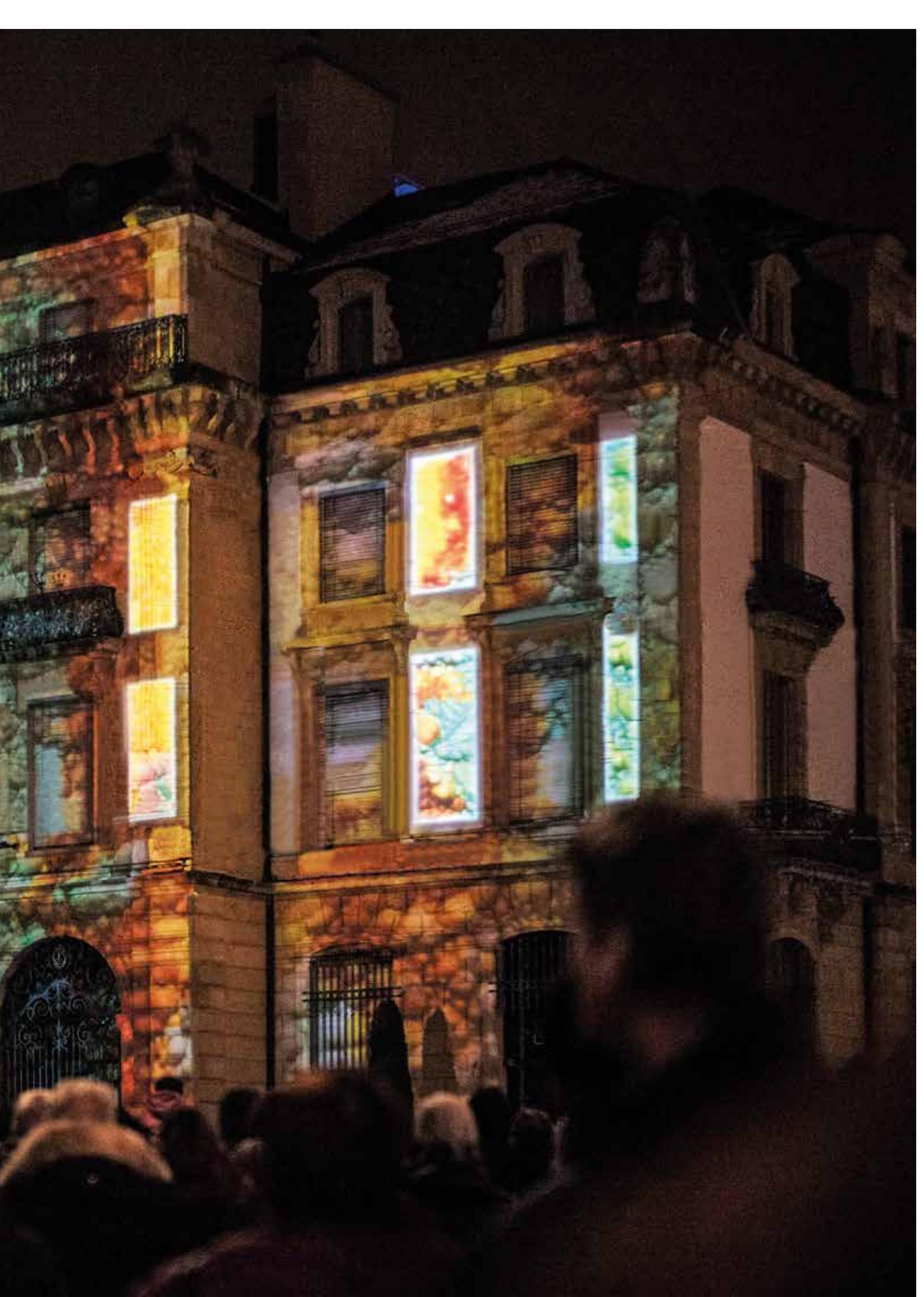
Augmenter le recours aux énergies renouvelables reste la finalité de cette initiative. Pour répondre aux exigences de la stratégie énergétique suisse, la part du solaire dans la production totale d'énergie devra passer de 2,5% à 20% d'ici à 2050. Avec Kaleo, la BCN apporte sa contribution à la propagation de ces énergies vertes.

### Solution solaire innovante



Participation au coût de développement à hauteur de CHF 600'000.





# Présente au quotidien

La BCN participe activement à la vie du canton et de ses habitants. Proche des Neuchâteloises et Neuchâtelois, elle est présente dans leur quotidien, dans leurs projets, mais aussi dans leurs loisirs.

Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel.

En 2017, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

## Contribution à la vie du canton

# Sponsoring et soutien

Partager des projets, des valeurs, des loisirs et des émotions avec les Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est l'ambition de la BCN, qui veut être présente dans leur quotidien.

Le soutien qu'elle apporte par le biais de ses actions de sponsoring contribue au maintien d'une offre culturelle et sportive régionale variée. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2017, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région. Elle a également, pour la première fois de son histoire, participé financièrement au développement d'une technologie, baptisée Kaleo (voir page 29), une solution solaire innovante née d'un partenariat avec le CSEM.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, le soutien de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN soutient des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne soutient aucun parti politique ni aucune activité militaire.

En 2017, la BCN a mis sur pied une plateforme internet ([www.bcn.ch/soutien](http://www.bcn.ch/soutien)) permettant de mettre en lumière la richesse des manifestations, des associations ou des clubs sportifs que la banque soutient. Grâce à cet outil, qui offre également une visibilité supplémentaire à tous les acteurs de la vie culturelle et sportive neuchâteloise, elle entend partager des valeurs et de vives émotions avec les Neuchâteloises et Neuchâtelois. Cet univers surprend par sa diversité, mais rassemble autour d'un seul mot: la passion!

## Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture, par le biais du sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des manifestations neuchâteloises destinées à un large public, reconnues pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

En 2017, la BCN a été présente aux côtés des organisateurs de manifestations culturelles populaires, tout au long de l'année et aux quatre coins du canton. Parmi ces partenariats figurent notamment Festi'neuch, la Plage des Six Pompes, le Corbak Festival, Les Jardins musicaux, Auvernier Jazz Festival ou encore Rock Altitude. Le NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival) a également marqué l'année 2017 et le soutien de la BCN a contribué au retour de l'Open Air, sur la place des Jeunes Rives et dans une version gratuite, après cinq ans d'absence.

La banque soutient de nombreuses institutions qui contribuent à la richesse de la vie culturelle neuchâteloise, parmi lesquelles le Théâtre du Passage, le Théâtre populaire romand, le Club 44, le Théâtre du Pommier ou encore la Lanterne Magique.

La BCN n'encourage pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique neuchâteloise par le biais de la Fondation culturelle BCN (page 35).

## Sport

Le monde sportif neuchâtelois n'est pas en reste, puisque la BCN est partenaire de nombreuses manifestations et clubs sportifs neuchâtelois, tels l'emblématique BCN Tour, le HCC La Chaux-de-Fonds, la Fondation Gilbert Facchinetti, NUC, Union Neuchâtel Basket et la Trotteuse Tissot.

L'an dernier, le partenariat avec Neuchâtel Xamax FCS a permis de réaliser une action de prévention originale. A l'initiative de la BCN, approchée par le Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE, Neuchâtel Xamax FCS a joué un match de championnat avec un maillot rose afin de sensibiliser le grand public et de mobiliser autour du dépistage du cancer du sein.

La BCN veille notamment à soutenir les activités sportives destinées à la jeunesse, à travers pas moins de 70 contrats de sponsorings en faveur de divers mouvements juniors. La BCN ne parraine pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel (FSSCN). Au total, ce sont CHF 74'000 qui ont

été remis à 39 sportifs neuchâtois remarquables l'an dernier au siège de la BCN. Ainsi, depuis sa création il y a 10 ans, la FSSCN, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E et la SNP SA, a distribué plus de CHF 1 million. Les trois partenaires la repositionneront en 2018 sous un nouveau nom: Fondation Sport NE.

### Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission de soutien à travers son engagement dans le domaine de la formation. Elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâtoises ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel.

## Contribution à la vie du canton

# Prix et Fondation

Fonder une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure: autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que le Prix BCN Innovation et la Fondation culturelle BCN mettent au concours des montants à hauteur de CHF 300'000 par année respectivement attribués par des jurys d'experts indépendants.

### Prix BCN Innovation

Qu'il soit issu du domaine des sciences, des transports, de la médecine ou encore de l'environnement, un projet se définit comme innovant par sa capacité à améliorer l'existant au sein de notre société. Ressource indispensable pour alimenter la croissance, l'innovation est un des moteurs de l'économie. C'est pourquoi, afin de marquer son soutien au développement économique du canton de Neuchâtel, la BCN a créé en 2008 le Prix BCN

Innovation, à l'occasion de son 125<sup>e</sup> anniversaire. Avec une dotation unique de CHF 300'000 par année, il s'agit de l'une des plus importantes récompenses en Suisse.

Le Prix BCN Innovation a pour but de valoriser des projets innovants lancés par de jeunes entreprises actives dans les secteurs primaire, secondaire ou tertiaire. Les candidatures sont ouvertes aux jeunes pousses neuchâtoises, mais aussi à des porteurs de projets innovants souhaitant s'établir dans le canton. La plateforme [www.prix-bcn-innovation.ch](http://www.prix-bcn-innovation.ch) est dédiée à ce concours. Elle permet de faire rayonner les candidats et de susciter les vocations entrepreneuriales.

Pour rappel, sous l'égide de son nouveau jury, désormais présidé par Yves Perriard, le Prix BCN Innovation 2017 a été décerné fin octobre à l'entreprise neuchâtoise iWood lors d'une soirée à L'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds. Cet éditeur de meubles développe un système permettant à un artisan menuisier de produire un meuble au plus proche du client, où que ce soit dans le monde.

Les sociétés émergentes Talk to me, SiM-PLInext et SY&SE se sont également mises en évidence comme finalistes 2017. La première travaille sur des projets de signalétique connectée, la deuxième sur une nouvelle génération de tissus cellulaires et la troisième sur une méthode d'assemblage des métaux et des céramiques avec du verre par liaisons interatomiques.

### Fondation culturelle BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle de la BCN contribue à la création culturelle dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de littérature, de musique classique ou contemporaine, des beaux-arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de six membres, où ne peut siéger qu'un seul représentant de la banque. La commission se réunit cinq fois par année et procède à la distribution des revenus disponibles pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses soutiens à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel, notamment à travers l'implication d'artiste(s) neuchâtelois.

En 2017, la commission de répartition a distribué CHF 300'000 à 73 bénéficiaires. A ce jour, la Fondation culturelle BCN a attribué au total CHF 5'046'650 à 1143 bénéficiaires.

#### Membres du jury

##### du Prix BCN Innovation 2017

- ◀ Président : Prof. **Yves Perriard**, professeur et directeur du laboratoire d'actionneurs intégrés (LAI) à l'EPFL
- ◀ Dr **André-Pierre Bouille**, ingénieur EPFZ, représentant du Conseil d'administration de la BCN
- ◀ **Bastien Droz**, ingénieur HES diplômé en microtechnique, industriel
- ◀ Dr **Laure-Emmanuelle Perret-Aebi**, responsable de secteur au PV-Center du CSEM
- ◀ **Michel Perrin**, directeur général d'Uditis
- ◀ Dr **Christian Piguet**, ingénieur EPFL, représentant du Conseil d'administration de la BCN

#### Membres de la commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN

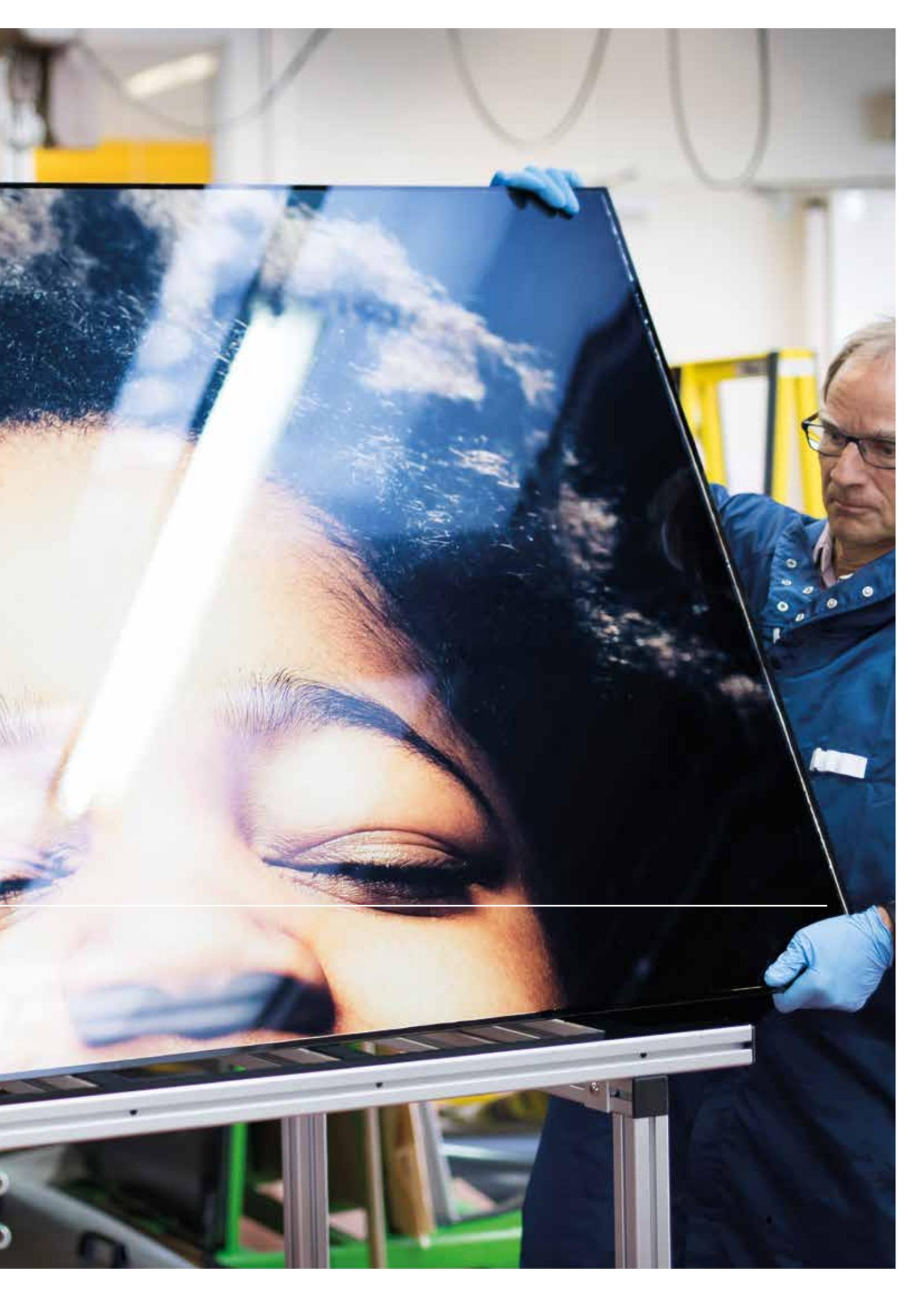
- ◀ Président : **Robert Bouvier**, directeur Théâtre du Passage à Neuchâtel, comédien et metteur en scène
- ◀ **Vincent Adatte**, journaliste cinématographique, co-directeur de la Lanterne Magique
- ◀ **Giorgio Ardia**, retraité, consultant culturel
- ◀ **Marie-Thérèse Bonadonna**, déléguée culturelle du Club 44
- ◀ **Marc Pantillon**, pianiste, professeur de piano à la Haute Ecole de Musique de Genève
- ◀ **Christian Piguet**, représentant du Conseil d'administration de la BCN



03

Reflets  
conjoncturels

---



# Embellie générale

Toutes les régions du monde ont pris part à la reprise économique. Aux Etats-Unis, la dynamique a été marquée et s'est traduite par une amélioration du marché du travail. La croissance suisse, au regard de celle de ses partenaires européens, est restée modérée en 2017, mais devrait accélérer. Après un premier semestre encore délicat, Neuchâtel a retrouvé des couleurs en deuxième partie d'année. Et le rebond devrait se poursuivre en 2018.

## Reflets conjoncturels

# Economie mondiale et suisse

## L'économie mondiale et suisse ... en deux points

- ◀ **Toutes les régions du monde sans exception ont participé au mouvement de croissance en 2017. Le rythme de progression devrait encore s'accroître pour atteindre 3,9% cette année**
- ◀ **Un peu en retrait par rapport à ses voisins européens, la Suisse devrait enregistrer une accélération marquée de sa dynamique en 2018**

### Economie mondiale

L'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, ainsi que la décision des Britanniques de sortir de l'Union européenne constituaient deux menaces à l'aube de 2017. A l'heure de tirer le bilan de l'exercice sous revue, ce constat semble partagé: les risques géopolitiques n'ont pas eu les effets dévastateurs que certains redoutaient.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), la reprise économique mondiale n'a jamais été aussi large depuis ces dix dernières années. Avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3,7%, le bilan 2017 est d'autant plus satisfaisant que toutes les régions y ont pris part. Les Etats-Unis et la zone euro ont ainsi déjoué les pronostics pessimistes pour afficher une progression soutenue, de plus de 2%.

Outre-Atlantique, la confiance des ménages et des entreprises est élevée et le marché du travail s'est amélioré. La poussée des profits des sociétés a entraîné l'envol des marchés, à l'image du Dow Jones, l'indice phare de la bourse américaine, qui a grimpé de 25% l'an dernier. L'Allemagne, partenaire économique privilégié de la Suisse, tourne également à un rythme de plus en plus soutenu. La première économie européenne a ainsi enregistré une croissance de 2,2% en 2017, contre 1,9 % l'année précédente. La hausse globale des revenus, soutenant la consommation, a joué un rôle central dans ce dynamisme.

Quant au PIB de la deuxième économie mondiale, la Chine, il a progressé de 6,9%, soutenu par les dépenses d'infrastructures, la reprise des exportations et la demande des ménages. C'est la première fois depuis 2010 que la croissance chinoise accélère.

Parmi les indicateurs qui témoignent de cette conjoncture favorable, aux quatre coins de la planète, figure le tourisme. Le nombre de touristes a bondi de 7% l'an dernier, progression notamment tirée par l'Europe, en particulier méditerranéenne.

Ce vent porteur, qui souffle d'Est en Ouest, va se poursuivre en 2018, notamment grâce à la réforme fiscale américaine, qui stimule l'activité. Le rythme de la croissance mondiale devrait encore s'amplifier et les prévisionnistes annoncent une progression de 3,9% pour 2018. Un resserrement abrupt des conditions financières constitue un des risques qui pourraient enrayer cette prospérité. Avec la disparition du risque déflationniste, les banques centrales commencent à relever leur taux et les réactions des marchés à cette normalisation monétaire restent imprévisibles. La concrétisation de risques géopolitiques – comme un conflit en Corée du Nord – pourrait également venir perturber cette économie de conte de fées et les investisseurs. Du côté du pétrole, une certaine stabilité est attendue. La BCN table sur un maintien des prix, à USD 60 le baril.

	Monde		USA		UE		Suisse	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Croissance du PIB	3,7	3,9	2,3	2,7	2,1	2,2	1,0	2,3
Chômage	--	--	4,4	4,1	9,1	8,7	3,2	2,9
Inflation	3,1	3,3	2,1	2,1	1,5	1,4	0,5	0,3

2017 : estimations

2018 : prévisions

Sources : FMI, SECO, Bloomberg

## Economie suisse

En Suisse, malgré la reprise marquée de l'Allemagne, la croissance est restée modérée sur l'ensemble de l'année 2017, la faute à un premier semestre encore en retrait. Le PIB helvétique a progressé de 1% sur l'ensemble de l'exercice, mais le Secrétariat d'Etat à l'économie table sur une relance vigoureuse de la conjoncture durant les trimestres à venir.

En effet, le nouvel élan mondial, conjugué à l'affaiblissement du franc face à l'euro, devrait soutenir les exportations helvétiques. Le commerce extérieur, que ce soit l'industrie des machines, de l'électronique, des métaux, la pharma ou la chimie, devrait délivrer des impulsions de croissance fortes dans les mois à venir. La demande intérieure, notamment au niveau des investissements en biens d'équipement, devrait prendre le relais de la croissance, les carnets de commandes des entreprises s'étant bien remplis, l'exploitation des capacités ayant augmenté et les conditions de financement restant bonnes. En revanche, la consommation des ménages devrait enregistrer une croissance modérée.

Soulignons que jusqu'ici, malgré cet environnement positif, la détente sur le marché du travail est restée légère. Le taux de chômage en Suisse est passé en moyenne annuelle de 3,3% en 2016 à 3,2% en 2017. Une croissance de l'emploi est toutefois attendue par les experts, qui prévoient un recul du taux de chômage en 2018, à 2,9%.

Les prix du pétrole ont participé à la normalisation du renchérissement pour l'exercice sous revue, soit quelque 0,5% en moyenne annuelle. Les experts ne s'attendent guère à une hausse de l'inflation pour 2018, en tout cas loin des objectifs de 2% de la Banque nationale suisse. Par conséquent, la normalisation des taux devrait encore attendre.

En 2018, à moins d'un choc imprévu ou d'une nouvelle pression sur le franc, l'économie helvétique devrait suivre la voie de ses voisins et s'offrir une croissance dynamique. Toujours selon le SECO, le PIB grimpera de 2,3% cette année.

## Reflets conjoncturels

# Economie neuchâteloise

## L'économie neuchâteloise ... en trois points

- ◀ **L'industrie neuchâteloise retrouve des couleurs**
- ◀ **La dépréciation du franc soutient les exportations**
- ◀ **Les salaires devraient progresser en 2018**

### Conjoncture

Le canton de Neuchâtel a dû faire face à une conjoncture difficile au premier trimestre de 2017, subissant encore de plein fouet le choc économique résultant de l'abandon du taux plancher avec l'euro en janvier 2015. L'embellie a ensuite gagné de la vigueur tout au long des mois si bien que l'indice conjoncturel produit par l'institut CREA est retourné en territoire positif en fin d'exercice. Sur l'ensemble de l'année passée, la croissance du produit intérieur brut est restée modérée, selon les prévisions du CREA, à +0,8%, en ligne avec la croissance helvétique, mais loin de son potentiel historique. En effet, sur la période 1997 à 2015, le PIB neuchâtelois affichait un taux moyen de progression de 1,9%.

Les secteurs de la chimie et de la pharma, ainsi que l'industrie des machines, les activités immobilières et les services aux entreprises ont soutenu l'activité régionale cette année. Le commerce de détail et l'hôtellerie sont quant à eux restés en retrait. Le secteur horloger, après un début d'année compliqué, a relevé la tête et accéléré en cours d'année 2017.

Du côté de l'emploi, Neuchâtel présente toujours le plus haut taux de chômage de Suisse, avec une moyenne annuelle à 5,6%, devant Genève (5,3%) et le Jura (4,6%). Selon l'enquête conjoncturelle d'automne de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), les salaires ont enregistré une progression, aussi bien dans l'industrie (+1,4%) que dans les services, même si la hausse était ici moins marquée (+1,1%).

L'année 2018 se présente sous de meilleurs auspices. En effet, le CREA table sur un rebond conjoncturel plus marqué, avec une croissance du PIB de 2%, toujours dans le sillon du dynamisme helvétique. Son homologue bâlois, BAKS Economics, s'avère beaucoup plus optimiste et voit même le canton champion de la croissance cette année (+3,4%). Les prévisionnistes ne sont peut-être pas d'accord sur l'ampleur de l'éclaircie, mais convergent sur ce point: le wagon Neuchâtel s'est bel et bien raccroché au train helvétique de la croissance.

## L'horlogerie

Le commerce extérieur de la Suisse a passé à la vitesse supérieure en 2017 et affiche un niveau record, selon les statistiques de l'Administration fédérale des douanes. La hausse des exportations s'élève à 4,7% pour atteindre CHF 220 milliards, soit CHF 10 milliards de plus qu'en 2016. Dans ce contexte très positif, l'horlogerie a retrouvé des couleurs avec une hausse de 2,7%, toutefois loin des locomotives que sont les métaux, les véhicules et les produits chimiques et pharmaceutiques.

L'horlogerie a adressé ses produits pour CHF 19,9 milliards à l'étranger. Le niveau record des exportations horlogères avait été atteint en 2014 (CHF 22,2 milliards). Entretemps, l'abandon du taux plancher du franc et l'effondrement de certains marchés asiatiques, notamment Hong Kong et la Chine continentale, ont plongé la branche dans la crise, avec un creux du cycle atteint début 2017.

Mais ce secteur industriel se porte mieux. Après des années d'euphorie, puis une crise de la demande, les stocks d'inventés ont été réduits à l'international et les grands groupes horlogers ont procédé aux restructurations nécessaires. Ainsi, les marques les plus puissantes affichent leur optimisme, également en termes de perspectives de vente, alors que certains de leurs concurrents conservent une certaine fragilité. Il en va de même pour le secteur de la sous-trai-

tance, où l'embellie ne se diffuse pas de manière uniforme. Certaines PME neuchâtelaises devront donc encore attendre que la reprise se fortifie pour bénéficier d'un effet concret sur la marche de leurs affaires. Pour les plus touchées, des restructurations s'avéreront indispensables à leur survie.

Pour l'année en cours, la Fédération horlogère reste «positivement prudente» et table sur une croissance de quelque 5%. Les chiffres estimés du PIB neuchâtelais indiquent également que l'horlogerie constituera l'un des principaux acteurs de la création de la richesse en 2018.

## L'industrie

Comme sur l'horlogerie, un vent d'optimisme souffle sur l'ensemble du secteur secondaire, véritable poumon de l'économie neuchâtelaise. Mois après mois, la marche des affaires dans l'industrie neuchâtelaise s'est sensiblement améliorée en 2017, l'indice retournant même en territoire positif en octobre, après plusieurs années passées en-dessous de zéro. Alors que les stocks de produits intermédiaires et finis ont été fortement réduits, le taux d'utilisation des capacités de production, plutôt anémique une année auparavant, est reparti à la hausse. Les entreprises possèdent toutefois encore de grandes capacités inutilisées, même si elles se rapprochent pas à pas d'une normalisation de leur situation.

En effet, la majorité des entreprises industrielles constatent une amélioration de leurs perspectives d'entrées de commandes. Neuchâtel ayant subi la crise de plein fouet, ce dynamisme s'explique évidemment par l'embellie conjoncturelle, mais également par un petit effet de rattrapage propre à la région.

Les principaux risques qui pèsent sur les entreprises industrielles sont hors de leur contrôle. En effet, si un conflit géopolitique majeur venait à se déclencher en 2018, le franc pourrait retrouver son rôle de valeur refuge et s'apprécierait face à l'euro. Les entreprises industrielles de la place se trouveraient alors confrontées à un défi d'envergure.

## Emploi

L'amélioration des perspectives et des entrées de commandes n'a encore pas eu d'effet positif sur la création d'emplois industriels dans le canton. Sur les neuf premiers mois de 2017, le nombre d'emplois a globalement crû sur le canton de Neuchâtel (+0,8%), mais cette progression a été soutenue par le secteur tertiaire (+1,6%), alors que l'industrie enregistrait un recul (-0,8%). L'indice des prévisions de l'emploi, qui a marqué une forte diminution en 2016, s'est toutefois ressaisi l'an dernier.

A fin décembre, Neuchâtel comptait 5143 chômeurs, dont 1150 de longue durée, contre 5840 une année auparavant. Le nombre d'emplois s'élève à 105'500. Le canton affiche toujours le taux de chômage le plus élevé du pays. Entre 2016 et 2017, il s'est toutefois réduit de 5,8 à 5,6% en moyenne annuelle. Dans les régions, le district de Neuchâtel enregistre le plus haut taux de chômage (6,1%), alors qu'à l'opposé, le district du Val-de-Ruz se distingue (4,2%). A noter que Le Locle et La Chaux-de-Fonds ont enregistré les plus fortes diminutions pour s'établir à respectivement 5,5% et 5,6%.

En variation annuelle, le canton a enregistré en décembre la plus forte réduction des cantons suisses, laissant augurer une amélioration sur le front de l'emploi, notamment industriel, en 2018. La dynamique est positive et est soutenue par le New Deal pour l'emploi, qui incite les entreprises à recruter des demandeurs d'emploi neuchâtelois. Lancé il y a plus de deux ans, ce dispositif affiche des résultats encourageants, avec une trentaine d'entreprises qui y prennent part. Surtout, ce partenariat entre le canton et les entreprises offre une dynamique constructive dans l'adéquation des besoins: elle permet de mieux connaître les compétences recherchées par le marché local, y compris par les PME.

Les salaires devraient quant à eux progresser de 1,4% en moyenne, selon l'enquête conjoncturelle de la CNCI.

## Perspectives

Alors que tous les signaux économiques sont au vert aux quatre coins du globe, ils le sont également pour la Suisse et pour Neuchâtel en particulier. En effet, la dynamique européenne actuelle devrait rendre durable la perte de vigueur du franc constatée en 2017, ce qui soutiendra l'économie neuchâteloise, fortement exportatrice.

Pour le canton, le baromètre conjoncturel du CREA s'est fortement accéléré entre le troisième trimestre 2017 et le premier trimestre 2018. Il affiche ainsi 100,9 points, un plus haut niveau depuis 2012, et passe dans la zone à croissance forte. Ce sont les meilleures perspectives pour les cantons romands, avec Vaud, et elles égalisent celles attendues pour l'ensemble de la Suisse. Des tendances confirmées par l'enquête conjoncturelle de la CNCI, qui annonce tous les indicateurs en zone positive (marché des affaires, emploi, salaires et investissements).

Quelques différences sectorielles pourraient toutefois surgir. Si l'indice PMI pour l'industrie (celui des décideurs d'achats) reste solidement installé dans la zone de croissance, preuve d'un réel regain de confiance, les perspectives s'annoncent moins bonnes du côté de la construction, tous les derniers indicateurs disponibles (entrées de commandes, réserves de travail et projets de construction) ayant marqué le pas en fin d'année 2017.

Ainsi, après un exercice 2016 compliqué, et une année 2017 en amélioration modérée et continue, les entreprises neuchâtelaises ne fanfaronnent pas, mais affichent toutefois clairement un regain d'optimisme pour 2018.

<b>Croissance du PIB réel</b>	<i>en %</i>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Neuchâtel		1,0	0,8	2,0
Suisse		1,4	1,0	2,3

2017 : estimations

2018 : prévisions

Sources : Créa, SECO

## Marché immobilier

Le soutien du marché immobilier en 2017 est venu des taux d'intérêts restés à de faibles niveaux. Grâce à la persistance de ce contexte monétaire accommodant, les variations de l'offre et de la demande dans les divers segments de marché n'ont pas eu de répercussion marquée sur les prix de l'immobilier.

Après une phase de stabilisation au cours des deux dernières années des prix des villas et des appartements, le marché de la PPE a semblé initier un léger tassement. La diminution de la demande des appartements en propriété à usage propre a été partiellement compensée par des achats d'investisseurs privés en quête d'un placement encore sûr à leurs yeux.

Les prix des immeubles de rendement n'ont ni été affectés par la hausse du taux de vacance, ni par la perspective d'une offre abondante. Celle-ci a été générée, dès fin 2016, par de nombreuses constructions d'appartements, réorientés de la vente vers la location en rai-

son de la saturation du marché de la PPE. Après des années de forte hausse des prix, les acteurs institutionnels et les professionnels de l'immobilier ont une nouvelle fois démontré leur grand intérêt pour les biens de rendement. Toutefois, l'augmentation du nombre de logements vacants et la pression sur les loyers ont commencé à être pris en considération dans les valeurs. Cette situation a déjà laissé entrevoir une phase de stabilisation des prix.

Dans un contexte économique plus favorable, l'offre pour les surfaces commerciales et administratives n'a pas affiché un mouvement marqué à la baisse et a ainsi conservé un niveau excédentaire. Dans la catégorie des immeubles à usage artisanal et industriel, le marché a répondu ponctuellement aux besoins au travers d'objets fonctionnels et modulables, offerts à des prix de vente ou de location attractifs. A partir du 2<sup>e</sup> semestre 2017, les signes de reprise conjoncturelle ont relancé la demande pour les terrains en vue de futures réalisations.



04

# Gouvernance d'entreprise

---

 kaleo







# Gouvernance d'entreprise

---

Le Conseil d'administration a adopté, depuis janvier 2007, une «Charte d'éthique», qui est régulièrement mise à jour, accessible sur le site Internet de la BCN ([www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)), qui complète les informations relatives à la gouvernance d'entreprise.

## 1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

## 2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

## 3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Le Conseil d'administration répond aux critères d'indépendance selon la Circ.-FINMA 17/1.



De gauche à droite et de haut en bas :

- Manuela Surdez** \_\_\_\_\_  
1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds
- Nathalie Tissot** \_\_\_\_\_  
1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds
- Samuel Bendahan** \_\_\_\_\_  
1980, Suisse, Lausanne
- André-Pierre Bouille** \_\_\_\_\_  
1949, Suisse, Bôle
- Philippe Maquelin** \_\_\_\_\_  
1951, Suisse, Gorgier
- Cynthia Uelligger** \_\_\_\_\_  
1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel
- Christian Piguet** \_\_\_\_\_  
1951, Suisse, La Chaux-de-Fonds

## Portrait

# Conseil d'administration

## 3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

**Manuela Surdez**

1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2010  
Présidente, depuis avril 2011  
Présidente du Comité de banque  
Présidente du Comité de la Caisse de retraite  
du personnel de la BCN  
Censeur (2001 - 2009)

**Formation**

Licence ès sciences économiques,  
Université de Neuchâtel

**Parcours professionnel**

Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel  
(1984-1987)  
Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987)  
Administratrice et co-directrice Goldec SA

**Autres activités**

Membre du Conseil d'administration de la société  
Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane  
Membre du Conseil d'administration  
de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane  
Juge au Tribunal arbitral de la Convention collective  
de travail de l'Industrie horlogère, depuis 2012  
Membre de la Chambre d'assurance de l'ECAP

**Nathalie Tissot**

1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005  
Vice-présidente, depuis octobre 2012  
Membre du Comité de banque  
Présidente du Comité Audit et Risques  
Membre du Comité de rémunération / nomination

**Formation**

Docteur en droit, Université de Neuchâtel  
Licence en droit, Université de Neuchâtel  
Certificat d'études supérieures en archéologie,  
Université de Neuchâtel  
Brevet d'avocat

**Parcours professionnel**

Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)  
Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche  
à l'Université de Neuchâtel (2008 - 2012)  
Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel (1992),  
professeure associée (dès 1996), professeure extraordinaire  
(depuis 2002) et professeure ordinaire (dès 2017)  
Avocate indépendante (depuis 1992)

**Autres activités**

Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM  
Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds  
Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse  
pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel  
Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association  
littéraire et artistique internationale  
Membre du Conseil de la Fondation "La Tène"  
Membre de la Commission cantonale des biens culturels  
Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal  
Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008 - 2012)  
Membre de la Commission (depuis 2012)  
et du Conseil scientifique (depuis 2008)  
du Musée International d'Horlogerie  
Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion  
des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)

### **Samuel Bendahan**

1980, Suisse, Lausanne

Membre, depuis juillet 2014  
Membre du Comité Audit et Risques  
Membre du Comité de la Caisse de retraite  
du personnel de la BCN

#### **Formation**

Docteur ès sciences économiques management,  
comportements organisationnels, HEC Lausanne  
Licence ès sciences économiques, HEC Lausanne

#### **Parcours professionnel**

Maître d'enseignement et de recherche,  
HEC Lausanne (depuis 2009)  
Chargé de cours, EPFL, Collège des Humanités  
(depuis 2012), Chercheur au Laboratoire de  
Génétique Comportementale (2012-2016)  
Président BSC Association, Entreprise de  
Conseil, Consultant depuis 2002  
Chercheur, IMD Lausanne  
(2010-2011), puis visiting scholar INSEAD  
(2011-2013)  
Assistant Universitaire (chercheur  
et enseignant) en Comportement  
Organisationnel, Informatique et Stratégie  
(1999-2009)

#### **Autres activités**

Membre du Conseil national, depuis juin 2017  
Association Lire et Ecrire :  
- membre depuis 2011  
- président depuis 2013  
Président du Comité de direction du Gymnase  
du soir Vaudois depuis 2013  
Membre du Conseil de Fondation de  
Microcrédit Solidaire Suisse depuis 2012  
Président du Conseil de l'Université de  
Lausanne (2004-2007)  
Membre du Conseil d'Administration  
et trésorier de la Société Coopérative  
d'habitation : Le Bled depuis 2014

### **André-Pierre Bouille**

1949, Suisse, Bôle

Membre, depuis avril 2011  
Membre du Comité de banque  
Président du Comité  
de rémunération/nomination  
Membre du jury du « Prix BCN Innovation »  
(représentant du Conseil d'administration)

#### **Formation**

Ing. Dipl. en électricité, Ecole polytechnique  
fédérale de Zürich  
Docteur en Psychologie du travail,  
Université de Neuchâtel  
Certificat en marketing et management,  
Hochschule de St-Gall

#### **Parcours professionnel**

Assistant marketing, ensuite sous-directeur  
marketing dans plusieurs sociétés du groupe  
Swatch (1981-1985)  
Directeur général d'AESA SA (Groupe Alcatel)  
de 1985 à 1998; président et propriétaire de la  
société (jusqu'en 2007)

#### **Autres activités**

Président de Fisch Management Holding SA  
(Groupe Felco), Les Geneveys-sur-Coffrane  
Membre du Conseil d'administration  
de Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane  
Membre du Conseil d'administration  
de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane  
Président de Finergence, La Chaux-de-Fonds  
Membre du Conseil d'administration  
de Stoco SA, Cortaillod

### **Philippe Maquelin**

1951, Suisse, Gorgier

Membre, depuis octobre 2012  
Membre du Comité Audit et Risques  
Membre du Comité  
de rémunération/nomination  
Membre du Comité de la Caisse de retraite  
du personnel de la BCN

#### **Formation**

Licence ès sciences économiques,  
Université de Neuchâtel

#### **Parcours professionnel**

Fonctions d'assistant, de cadre et de direction  
auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe  
Swatch (1976 – 1988)  
Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young,  
Conseils aux entreprises Suisse romande  
(1988-1990)  
Fonctions de direction auprès du groupe  
Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds  
(1991-1998)  
CFO du groupe Ismeca,  
La Chaux-de-Fonds (1998-2002)  
COO et CFO du groupe Tornos,  
Moutier (2002-2010)  
Consultant indépendant, depuis 2002

#### **Autres activités**

Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds  
Membre du Conseil d'administration, Président  
du Comité d'audit et membre du Comité de  
rémunération et nomination de LNS Holding SA,  
La Tène  
Membre des Conseils d'administration de  
- Nugerol Holding SA, La Tène  
- BNJ FM SA, Delémont  
- ARC FM SA, Delémont  
- Delta Line SA, Lamone  
- Delta.Line.Lux SA, Luxembourg  
Associé de Maruma Holding Sarl,  
La Chaux-de-Fonds

**Christian Piguet**

1951, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005  
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN  
Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)  
Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle BCN (représentant du Conseil d'administration)

**Formation**

Diplôme ingénieur électricien (EPFL)  
Docteur en informatique (EPFL), Lausanne

**Parcours professionnel**

Retraité, depuis janvier 2016  
Ingénieur auprès du CEH (Centre Electronique Horloger), Neuchâtel, (1974-1984)  
Ingénieur auprès du CSEM (Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique SA), Neuchâtel (1984-2015)  
Chargé de cours EPFL (1988-1999)  
Chargé de cours à l'Université de Neuchâtel (1983-2008)  
Professeur EPFL, Faculté IC Informatique et Communications (1999 - 2015)  
Professeur Université de Lugano, master ALaRI (2000 - 2016)

**Autres activités**

Membre du Conseil d'administration de Centredoc, Neuchâtel (2001-2015)  
Co-président de la section Neuchâtel de l'ATE (Association Transport et Environnement) (depuis 2016)

**Cynthia Uelligger**

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Membre, depuis janvier 2018

**Formation**

Certificat de marketing et communication d'entreprise, CEFCO Neuchâtel  
Certificat de secrétaire de direction trilingue, Ecole Bénédicte Neuchâtel  
Maturité section langues modernes, Gymnase de Fleurier

**Parcours professionnel**

Secrétaire des ventes, Société Industrielle de la Doux SA, St-Sulpice (1992)  
Diverses fonctions auprès de Bourquin SA Couvet et Oensingen (SO), assistante de direction, responsable des RH du groupe, secrétaire du Conseil d'administration (1992 - 2002)  
Directrice Centre de Profit Couvet (2003-2015)  
Direction des ventes et membre de la direction du Groupe Bourquin SA, depuis 2015

**Autres activités**

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI)  
Membre du Conseil d'administration de Navistra SA  
Membre du conseil de gestion Goût & Région (Hôtel de l'Aigle Couvet et Mines d'Asphalte Travers)  
Déléguée Association Réseau des Fleurons Val-de-Travers  
Présidente Association Cinéma Colisée Couvet (2003 - 2016)

## 3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

## 3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle



### 3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes: Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaboratrices et collaborateurs. Il décide des affaires de crédits, selon annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences) et de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations perma-

nentes. Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat:

- ◀ La nomination du directeur général
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

A l'issue de l'exercice sous revue, la composition du Conseil d'administration a été modifiée par l'arrivée de Mme Cynthia Uelligger, nommée administratrice par arrêté du Conseil d'Etat dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en remplacement de M. Alvaro Piano, démissionnaire au 30 septembre 2017.

### 3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- ◀ Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- ◀ Il accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.
- ◀ Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque mois. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont dirigées par la présidente, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à leur défaut, par un autre membre.

### 3.3.3 Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres du Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 17/1. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité Audit et Risques sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se charge de la coordination et de la surveillance de la Révision interne, de la qualité des rapports d'audit ainsi que de la collaboration et de l'indépendance de la Révision interne et de l'organe de révision externe. Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation et assure le suivi des rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Le Comité Audit et Risques est le principal appui du Conseil d'administration pour les différentes questions relevant de la gestion des risques et des contrôles. Il formule, sur ces questions, tous types de préavis pouvant faciliter les prises de décision du Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du Comité, par le responsable de la Révision interne, le responsable Finances et gestion des risques, le responsable Gestion des crédits, le responsable Compliance ou la Direction.

Suite à la démission de M. Alvaro Piano en date du 30 septembre 2017, le Conseil d'administration a nommé, lors de sa séance du 20 février 2018, M. Samuel Bendahan en qualité de membre du Comité Audit et Risques.

### 3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité dirige la procédure de nomination du directeur général et des membres de la direction. Il s'assure que le système de rémunération et d'évaluation appliqué au personnel de la banque est basé sur des critères objectifs. Il veille également à la transparence et à l'impartialité du système de rémunération et d'évaluation des performances appliqué au sein de la banque.

Le Comité ne décharge pas le Conseil d'administration de sa responsabilité mais le prévise en matière de nomination du directeur général et des membres de la direction, de fixation des traitements du directeur général, des membres de la direction et du responsable de la révision interne, ainsi que des bases générales du traitement du personnel, selon l'art.10.2 ch.18 du règlement d'organisation.

### 3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité Audit et Risques, de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité Audit et Risques. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable.

Le service de la révision interne est dirigé par :

#### **François Roch**

1957, Suisse, Corcelles près Concise (VD)

Responsable de la révision interne, depuis 1998

#### **Formation**

Expert diplômé en finance et en controlling  
Expert-réviseur

#### **Parcours professionnel**

Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992)  
Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)

### 3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont

la banque gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat. A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

#### Christian Blandenier

1965, Suisse, Val-de-Ruz

Censeur, depuis 2010

#### Formation

Licence en droit, Université de Neuchâtel  
Brevets d'avocat et de notaire

#### Parcours professionnel

Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier, depuis 1993

#### Autres activités

Conseiller général à Val-de-Ruz  
Président du Conseil de fondation des Perce-Neige

#### Yves Froidevaux

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, depuis 2005

#### Formation

Licence ès lettres, Université de Neuchâtel

#### Parcours professionnel

Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994 à 2001)  
Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004)  
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2005

#### Autres activités

Vice-président Conseil d'administration  
La coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

#### Johanne Lebel Calame

1952, Canada et Suisse, Val-de-Travers

Censeur, depuis 2007

#### Formation

Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada)  
Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)

#### Parcours professionnel

Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario, Canada (1972-1976)  
Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996)  
Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985 et depuis 1996

#### Autres activités

Députée au Grand Conseil  
Membre du Conseil d'administration de la coopérative Télésiège Buttes-La Robella et télésiégi Chasseron-Nord (TBRC)

### 3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ◀ Rapports de la Révision interne
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- ◀ Rapport annuel agrégé sur les risques
- ◀ Rapports Compliance
- ◀ Comptes mensuels et trimestriels avec commentaires
- ◀ Key Performance Indicators

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe du boucllement, point c), page 74.



De gauche à droite et de haut en bas :

**Pierre-Alain Leuenberger** \_\_\_\_\_  
1971, Suisse, Saint-Blaise

**Pedro Palomo** \_\_\_\_\_  
1969, Espagne, Neuchâtel

**Philippe Ducommun** \_\_\_\_\_  
1964, Suisse, Neuchâtel

**Mike Jaberg** \_\_\_\_\_  
1980, Suisse, Colombier

## Portrait

# Direction

---

### 4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

Dès le 01.01.2018, la BCN est dirigée par un directeur général et trois directeurs responsables :

- ◀ du Marché
- ◀ de la Gestion des crédits
- ◀ de la Logistique

## 4.1 Directeur général et directeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2018

### Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur général

#### Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES  
Diplôme fédéral d'économiste bancaire

#### Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)  
Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA  
à Courtelary (1995-2005)

BCN:

- Conseiller Clientèle Entreprises (2005 à 2008)
- Directeur de la Gestion des crédits (2008 à 2015)

#### Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise  
du Commerce et de l'Industrie (CNCI)

Membre du Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise

### Pedro Palomo

1969, Espagne, Neuchâtel

Directeur, responsable Marché  
Suppléant du directeur général

#### Formation

Diplômes Advanced & Senior Management Programs  
IE Business School Madrid  
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

#### Parcours professionnel

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)

Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)

BCN:

- Conseiller Clientèle Entreprises (2000 à 2008)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral (2008 à 2012)
- Responsable des secteurs de la Clientèle Entreprises et du Private banking (2012 à 2014)
- Responsable du Marché du Littoral dès 2014

#### Autres activités

Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige

Membre du Conseil d'administration du Parking Place Pury SA

Membre du Conseil d'administration du Parking du Port SA

### Philippe Ducommun

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable de la Logistique

#### Formation

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe  
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

#### Parcours professionnel

Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992)

BCN:

- Responsable de l'administration des titres (1992 à 1997)
- Responsable du négoce et de l'administration des titres de (1997 à 2007)
- Responsable de la Logistique dès 2008

### Mike Jaberg

1980, Suisse, Colombier

Directeur, responsable de la Gestion des crédits

#### Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES  
Diplôme fédéral d'économiste bancaire  
Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire

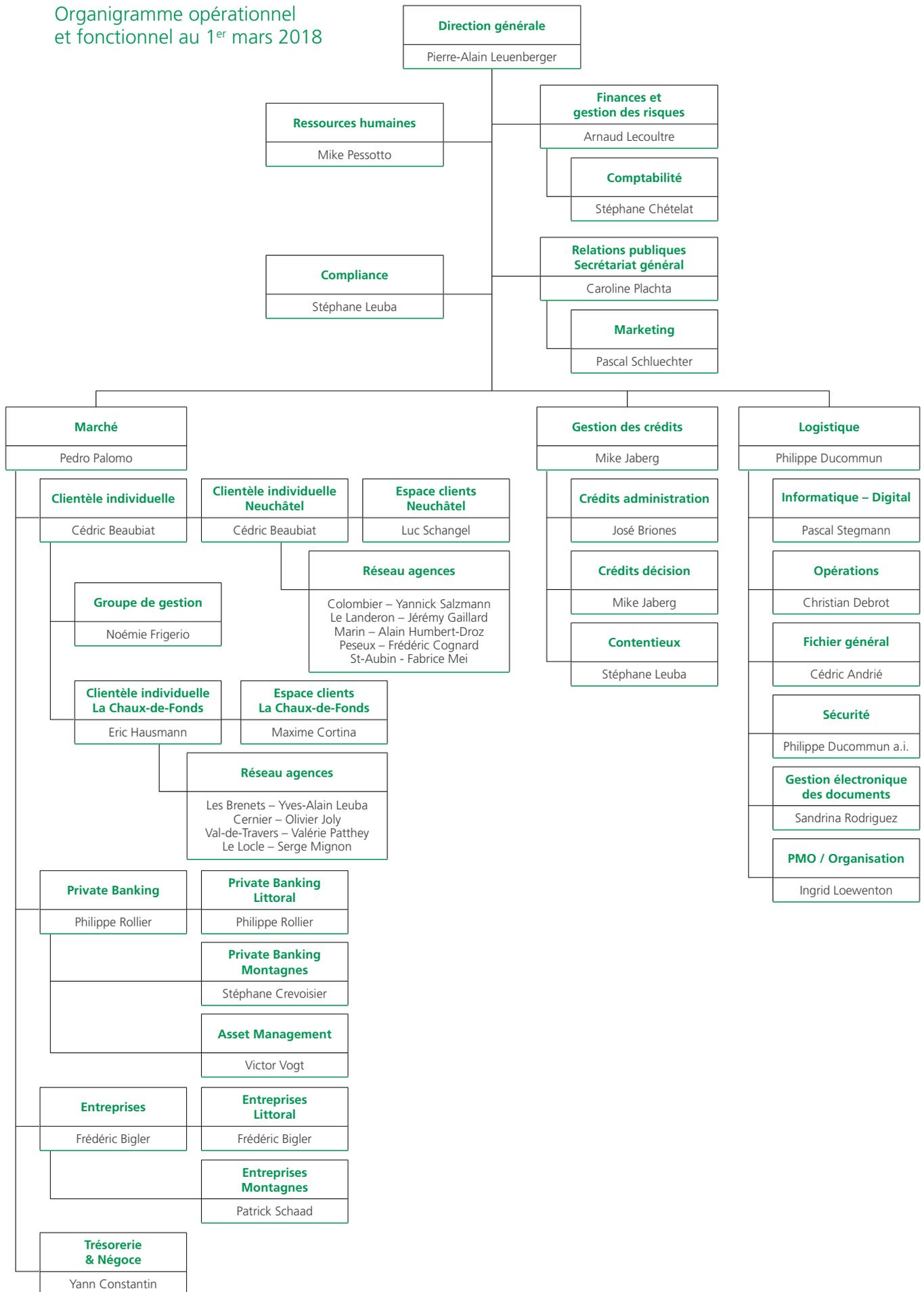
#### Parcours professionnel

Banque Cantonale de Zurich, conseiller à la clientèle (1998 à 2000)

BCN:

- Réviseur interne (2000 à 2005)
- Conseiller à la Clientèle Entreprises (2005 à 2012)
- Responsable du service à la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelois (2012 à 2016)

Organigramme opérationnel  
et fonctionnel au 1<sup>er</sup> mars 2018



### 4.3 Conseillers/ères Entreprises

Prénom Nom	Localisation
Laila Cinotti	Neuchâtel
Giovanni Comini	Neuchâtel
Christian Kohler	Neuchâtel
Raphaël Mermillon	La Chaux-de-Fonds
Joanie Regli	La Chaux-de-Fonds
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Jirka Uehlinger	Neuchâtel

### 4.4 Conseillers/ères Private Banking

Prénom Nom	Localisation
Olivier Boinay	La Chaux-de-Fonds
Stéphanie Guillod	Neuchâtel
Christian Jaberg	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Michelle Monnier	Neuchâtel
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	Neuchâtel
Arielle Raemy-Schwab	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	Neuchâtel

### 4.5 Conseillers/ères Planification financière

Prénom Nom	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel
Hugues Racine	Neuchâtel

### 4.6 Conseillers/ères Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Jonas Baer	Colombier
Flavio Barone	Neuchâtel
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Monique Gusmini	Cernier
Gaëtan Jolliet	Colombier
Stéphane Jolliet	St-Aubin
Philippe Paratte	Neuchâtel
Jessica Schindler	Peseux
François Utiger	La Chaux-de-Fonds
Carole Wirth	Neuchâtel

## 5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

### 5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante:

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité du/de la président/e	90'000
Indemnité du/de la vice-président/e	30'000
Indemnité de membre du Comité	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2017 ont été de CHF 489'000. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

### 5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 16 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2017 s'est élevée à CHF 3'435'653. Les bonus de la direction pour l'exercice 2017 ont représenté au total CHF 1'424'897. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

### 5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 5 du présent rapport de gestion.

## 6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est BDO SA. Le réviseur responsable est M. Roland Loup, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2016. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Le Comité Audit et Risques assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité et de l'indépendance de la société d'audit ainsi que sa collaboration avec la révision interne, y compris la discussion des rapports d'audit avec l'auditeur responsable. Le Comité Audit et Risques rapporte au Conseil d'administration.

## 7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la présidente et le directeur général. De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur son site internet [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch), la BCN présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion peuvent aussi être obtenus à l'adresse: [info@bcn.ch](mailto:info@bcn.ch) ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.

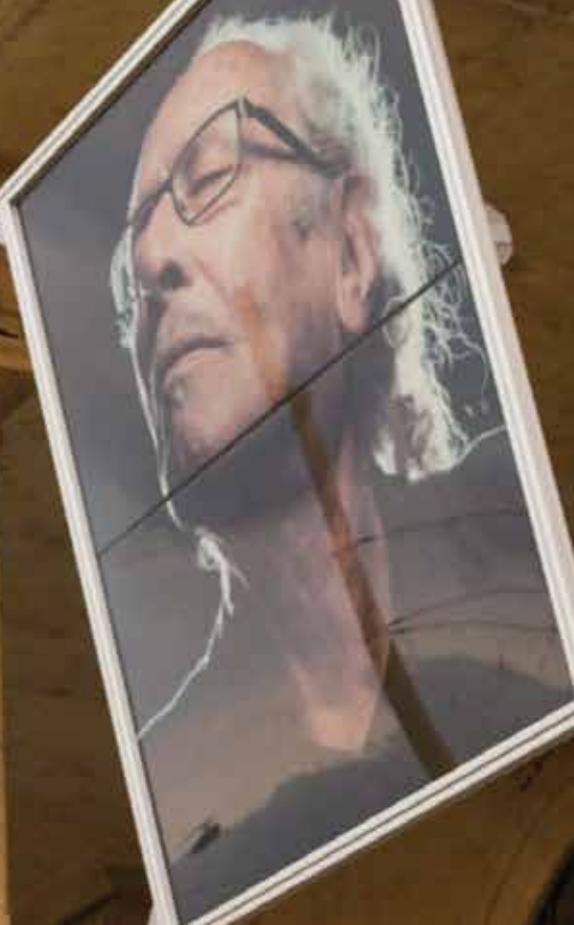
# 05

## Exercice annuel

---



châteloise



aleo



## Exercice annuel 2017

**Comptes annuels**

## Bilan au 31 décembre 2017 avant répartition du bénéfice

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	Variation
<b>Actifs</b>					
Liquidités			1'142'548	1'130'854	11'695
Créances sur les banques			369'503	322'561	46'942
Créances résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0	0
Créances sur la clientèle		2	1'067'179	1'235'476	-168'297
Créances hypothécaires		2	7'605'330	7'326'544	278'786
Opérations de négoce		3	61	20	41
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4	389	545	-156
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0	0
Immobilisations financières		5	399'837	429'617	-29'780
Comptes de régularisation			8'055	8'801	-746
Participations		6/7	22'462	22'392	69
Immobilisations corporelles		8	33'583	35'416	-1'833
Valeurs immatérielles		9	0	0	0
Autres actifs		10	53'205	66'473	-13'268
<b>Total des actifs</b>			<b>10'702'152</b>	<b>10'578'700</b>	<b>123'452</b>
Total des créances subordonnées			500	500	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0	0
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques			1'319'624	1'497'183	-177'559
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		1	35'000	0	35'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle			6'126'387	6'034'349	92'038
Engagements résultant d'opérations de négoce		3	0	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		4	55'011	68'144	-13'132
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0	0
Obligations de caisse			99'938	142'785	-42'847
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage		15	2'227'000	2'031'000	196'000
Comptes de régularisation			25'330	29'056	-3'727
Autres passifs		10	2'672	2'688	-16
Provisions		16	1'260	1'979	-719
Réserves pour risques bancaires généraux		16	400'693	375'351	25'341
Capital social		17	100'000	100'000	0
Réserve légale issue du bénéfice			271'588	259'339	12'249
Bénéfice reporté			76	96	-20
Bénéfice de l'exercice			37'573	36'729	844
<b>Total des passifs</b>			<b>10'702'152</b>	<b>10'578'700</b>	<b>123'452</b>
Total des engagements subordonnés			0	0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0	0
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels		2/28	22'726	20'393	2'333
Engagements irrévocables		2	234'830	348'084	-113'254
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		2	22'460	22'457	3
Crédits par engagement		2	0	0	0

## Compte de résultat au 31 décembre 2017

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	Variation
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>					
Produit des opérations d'intérêts		33	149'300	156'837	-7'537
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			0	0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières			3'899	4'209	-310
Charges d'intérêts		33	-52'619	-60'784	8'165
Résultat brut des opérations d'intérêts			100'580	100'262	318
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts			-2'798	-6'202	3'404
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts			<b>97'782</b>	<b>94'060</b>	<b>3'722</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>					
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement			13'292	12'522	770
Produit des commissions sur les opérations de crédit			1'678	1'647	32
Produit des commissions sur les autres prestations de service			10'530	10'531	-1
Charges de commissions			-885	-852	-32
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service			<b>24'615</b>	<b>23'847</b>	<b>768</b>
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur			<b>7'239</b>	<b>6'738</b>	<b>501</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>					
Résultat des aliénations d'immobilisations financières			3'227	1'754	1'472
Produit des participations			1'439	1'249	190
Résultat des immeubles			154	172	-18
Autres produits ordinaires			301	56	245
Autres charges ordinaires			-810	-126	-684
Sous-total autres résultats ordinaires			<b>4'312</b>	<b>3'106</b>	<b>1'205</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charges de personnel		34	-40'700	-40'742	42
Autres charges d'exploitation		35	-25'105	-24'106	-998
Sous-total charges d'exploitation			<b>-65'805</b>	<b>-64'848</b>	<b>-957</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-7'879	-9'048	1'169
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		36	610	-1'661	2'271
<b>Résultat opérationnel</b>			<b>60'874</b>	<b>52'195</b>	<b>8'679</b>
Produits extraordinaires		36	2'040	2'880	-840
Charges extraordinaires		36	0	-250	250
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		36	-25'341	-18'096	-7'245
<b>Bénéfice de l'exercice</b>			<b>37'573</b>	<b>36'729</b>	<b>844</b>

## Répartition du bénéfice

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à		37'573	36'729
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent		76	96
<b>Solde à répartir</b>		<b>37'649</b>	<b>36'825</b>
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000 à 5%		5'000	5'000
et nous répartissons conformément à l'art.11 LBCN comme suit :			
- à la réserve légale issue du bénéfice		12'567	12'249
- à l'Etat de Neuchâtel		20'000	19'500
dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat		1'149	1'127
dont à titre d'attribution complémentaire		18'851	18'373
- report à nouveau		82	76
		<b>37'649</b>	<b>36'825</b>

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

## Tableau des flux de trésorerie au 31.12.2017

	Année de référence		Année précédente	
	en milliers CHF		Sources	Emplois
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Résultat de la période	37'573		36'729	
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	25'341		18'096	
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes	1'888		5'624	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles	6'486		9'224	
Provisions et autres corrections de valeur		719	1'547	
Délimitations actives	746		1'726	
Délimitations passives		3'727		3'635
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		24'500		23'500
	<b>72'034</b>	<b>28'946</b>	<b>72'946</b>	<b>27'135</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
Participations		69		2'073
Immeubles				505
Autres immobilisations corporelles		4'653		6'109
	<b>0</b>	<b>4'722</b>	<b>0</b>	<b>8'687</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques	85'000			55'000
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle		50'000		85'000
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur				
- Obligations de caisse		20'507		42'437
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	271'000		29'000	
- Autres passifs		16		320
- Créances sur la clientèle	11'026		49'942	
- Créances hypothécaires		406'780		174'702
- Immobilisations financières	2'950		78'297	
- Autres actifs	13'268		272	
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques		262'558	166'614	
- Engagements résultant d'opération de financement de titres	35'000			
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	142'038		140'150	
- Valeurs de remplacement négatives		13'132		1'295
- Obligations de caisse		22'340		317
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses		75'000	93'000	
- Créances sur les banques		46'942	109'793	
- Créances sur la clientèle	164'749			149'105
- Créances hypothécaires	123'568			92'377
- Opérations de négoce		41	21	
- Valeurs de remplacement positives	156		503	
- Immobilisations financières	21'890			39'535
	<b>870'645</b>	<b>897'316</b>	<b>667'592</b>	<b>640'088</b>
<b>Etat des liquidités</b>				
Liquidités		11'695		64'628
<b>Total Sources de fonds</b>	<b>942'679</b>		<b>740'538</b>	
<b>Total Emplois de fonds</b>		<b>942'679</b>		<b>740'538</b>

Présentation de l'état des capitaux propres au 31.12.2017 *(avant répartition du bénéfice)*

<i>en milliers CHF</i>	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>100'000</b>	<b>259'435</b>	<b>375'351</b>	<b>36'729</b>	<b>771'515</b>
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-24'500	-24'500
Attribution à la réserve issue du bénéfice / variation du bénéfice reporté		12'229		-12'229	
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation			-508		-508
Bénéfice de l'exercice de référence				37'573	37'573
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux			25'850		25'850
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>100'000</b>	<b>271'664</b>	<b>400'693</b>	<b>37'573</b>	<b>809'930</b>

*Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site [www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)*

# Annexe du bouclement 2017

---

## A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- ◀ Raison sociale :  
Banque Cantonale Neuchâteloise
- ◀ Forme juridique : Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- ◀ Exonération de l'impôt cantonal direct, de l'impôt complémentaire sur les immeubles et de l'impôt communal direct, selon art.9 LBCN
- ◀ Inscription au registre du commerce :  
05.06.1883
- ◀ Siège social : Neuchâtel (NE)
- ◀ Numéro du registre de commerce :  
CH-645.1.001.317-4
- ◀ Bureau du registre de commerce :  
Canton de Neuchâtel

### Commentaires relatifs à l'activité

#### Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et dix agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

#### Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

#### Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. La BCN ne pratique pas de négoce actif pour elle-même. Cependant, elle acquiert et vend, dans un cadre limité et pour son propre compte, des titres de créances (obligations) et des titres de participation (actions, fonds de placement) pour ses immobilisations financières. Pour cette activité, la banque privilégie des valeurs de première qualité. Dans ce cadre, l'utilisation de produits financiers dérivés n'est pas autorisée.

### **Opérations de commissions et de prestations de services**

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

### **Externalisation des activités**

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe.

La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom Business Process Outsourcing. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zürich, pour les prestations de scannage de tous les documents de la banque ainsi que le traitement du trafic des paiements. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

## **B) Principe de comptabilisation et d'évaluation**

### **Principes généraux**

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les prescriptions comptables (PCB) de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle. La BCN procède à un bouclage individuel statutaire conforme au principe de l'image fidèle. L'annexe est numérotée sur la base des dispositions légales (annexe 1 lettre E de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne).

La numérotation manquante concerne des annexes non applicables à notre banque.

Tous les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au millier le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

### **Principes d'évaluation**

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

### **Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif**

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagio des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

### **Créances sur la clientèle et créances hypothécaires**

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ».

Au bilan, les correctifs de valeur pour risque de défaillance sont dorénavant déduits des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont dorénavant directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

### **Titres et métaux précieux destinés au négoce**

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « résultat des opérations de négoce ».

### Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure. Les dépôts d'or, en consignation auprès de clients, sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

### Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

### Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur cinq ans au maximum. Les rénovations diverses y compris celles n'apportant pas de valeur ajoutée à l'objet sont amorties intégralement sur l'année. Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les véhicules et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

Les investissements informatiques (matériel et logiciels) sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « corrections de valeur sur participations, amortissements sur

immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

### Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16.

### Provisions

Les provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les provisions des risques sont portées au bilan sous la rubrique « provisions ».

### Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

### Changement des principes comptables et d'évaluation

Pas de changement des principes comptables et d'évaluation.

### Facteurs d'influence sur la situation économique de la banque

Pas de changement des principes comptables et d'évaluation. Il n'y a eu aucun facteur d'influence sur la situation économique de la banque.

### Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

**Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:**

	au 31.12.2017	au 31.12.2016
EUR	1,1714	1,0727
USD	0,9767	1,0166

**Monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

**C) Indications relatives à la gestion des risques**

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

**Risques de crédit et de placement****Risques de crédit à la clientèle**

Le risque de crédit à la clientèle est le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et la BCN. L'évaluation du risque de crédit à la clientèle passe par une bonne connaissance du client et une évaluation adéquate des garanties remises.

Les risques de crédit à la clientèle englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engage-

ments. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est en fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction.

**Risques de placement auprès de contreparties**

Le risque de placement auprès de contreparties est le risque de placement des excédents de trésorerie en Suisse et à l'étranger auprès de contreparties qui ne rembourseraient pas selon les conditions convenues à l'échéance. Ces placements sont effectués en monnaie nationale, en devises, en titres ou en métaux.

Dans le cadre de nos opérations financières et pour satisfaire pleinement aux exigences des articles 95 et suivants de l'OFR (Ordonnance sur les Fonds propres), les limites sur les contreparties bancaires sont revues chaque année. Ces limites sont définies par rapport aux fonds propres disponibles de la banque.

Chaque limite est pondérée par un facteur prenant en compte son type, sa durée ainsi que la cotation (Rating) de la contrepartie. La cotation (Rating) représente la situation financière et géographique de l'institut financier. Le système de limites tient également compte du phénomène de groupes. La surveillance du respect des limites sur contreparties bancaires est quotidienne.

### Risques pays

Le risque pays est le risque sur les activités et placements effectués à l'étranger, notamment par le fait qu'un pays interdirait les transferts de fonds, la conversion en devises ou confiscation de fonds.

Dans le cadre de nos opérations, les limites sur les risques pays sont revues chaque année.

### Risques de marché et de taux

#### Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'une banque à une évolution défavorable des taux d'intérêt du marché. Les banques sont toujours susceptibles d'être affectées par les risques de taux lorsque les revenus et les valeurs économiques de leurs actifs, passifs et positions hors bilan présentent des sensibilités divergentes face aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. La banque dispose d'un règlement ALM (Asset Liability Management) s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux et de liquidité, édictés par l'autorité fédérale de surveillance des marchés

financiers (FINMA) ainsi que par l'Association suisse des banquiers. Ce règlement définit :

- ◀ L'Asset & Liability Management (ALM) et les risques couverts.
- ◀ La composition et le rôle des organes impliqués dans la gestion de la structure du bilan.
- ◀ Les indicateurs de risque et les limites de positions.
- ◀ Le reporting interne et réglementaire.

Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress et des projections financières.

Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

#### Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement :

##### ◀ Risques de cours sur les titres

Le risque de cours est le risque que la banque enregistre des pertes sur le dossier Nostro suite à des fluctuations de cours boursiers et/ou de change et/ou de suspension de cotation sur les valeurs mobilières. Il est influencé par la courbe des taux d'intérêts et l'évolution des marchés, mais aussi par la qualité des titres émis et leurs valeurs intrinsèques.

##### ◀ Risques de change

Le risque de change est que la banque enregistre des pertes sur ses positions devises à cause des fluctuations de cours de change. Les risques liés aux positions bilantaires de la BCN en monnaies étrangères ne doivent pas dépasser les limites de la banque.

##### ◀ Risques liés aux métaux

Le risque lié aux métaux est que la banque enregistre des pertes sur ses positions métaux à cause des fluctuations de cours de métaux. Les risques liés aux positions bilantaires pour propres comptes de la BCN en métaux ne doivent pas dépasser les limites de la banque.

### Risques de liquidité

Le risque de liquidité découle de la transformation des échéances de la banque. Il est matérialisé par la survenance de retraits massifs de fonds de la clientèle simultanément à des difficultés de refinancement de la banque.

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. Conformément aux dispositions légales et afin de couvrir ses besoins en matière de risque de liquidité, la banque dispose d'actifs liquides de haute qualité (HQLA: High Quality Liquid Assets), sous forme d'encaisse déposée sur le SIC de la BNS et de titres suisses émis par les villes, les cantons, la Confédération, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA et la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire.

### Risques opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de perte provenant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements externes. Il est constitué des éléments suivants :

- ◀ Fraude interne
- ◀ Fraude externe
- ◀ Poste de travail et sécurité des personnes
- ◀ Clients, produits et pratiques commerciales
- ◀ Dommages aux actifs corporels
- ◀ Interruptions d'activité et dysfonctionnement de systèmes
- ◀ Exécution, livraison et gestion des processus

Cette définition inclut les risques de non-conformité liés à une erreur de traitement imputable à la banque et générant des pertes directes, comme, par exemple, les sanctions financières ou les indemnités en faveur de tiers.

Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la Révision interne, qui rend directement compte de

ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

### Risques juridiques

Les risques juridiques représentent les risques découlant de litiges/contentieux pour lesquels la banque serait attraitée devant une instance judiciaire ou administrative sans qu'une erreur de traitement de la banque ne soit nécessairement invoquée. Ils génèrent des pertes indirectes (blocages de positions, manque à gagner), des provisions sur frais de procédure, le jugement final restant incertain.

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

### Risques de réputation et de non-conformité

Les risques de réputation et de non-conformité sont considérés comme des conséquences des catégories de risque susmentionnées, dès lors qu'ils ne sont pas catégorisés.

## D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les correctifs de valeur et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant quatre catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en

tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle. Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité: chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). La catégorie 11 contiendra les créances à l'égard des clients faisant l'objet de correctifs de valeur individualisés. Afin de tenir compte des risques latents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10.

### **E) Evaluation des sûretés de crédit**

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis, et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité.

### **F) Politique d'affaire lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)**

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture (Swaps OTC) sont évaluées par un modèle d'évaluation. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du

bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Les opérations de contrats à terme sur devises et métaux précieux sont effectuées pour la clientèle et conclues avec la clientèle: elles sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les contrats à terme devises sont évalués au cours du jour.

### **G) Événements significatifs survenus après la date de l'établissement du boucllement**

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du boucllement.

# Informations se rapportant au bilan

Tableau 1

## Répartition des opérations de financement de titres (actives et passives)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension			
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension		35'000	
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		34'619	
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres ou par le biais de prises en pension			

Tableau 2

## Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	en milliers CHF	Nature des couvertures				Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Collectivités de droit public	
<b>Prêts</b>						
Créances sur la clientèle	243'611	176'588	269'636	405'139	1'094'974	
Créances hypothécaires	7'328'577	285'531	1'802		7'615'910	
immeubles d'habitation	6'160'929	285'531	1'802		6'448'262	
immeubles commerciaux	759'053				759'053	
immeubles artisanats et industries	228'995				228'995	
autres	179'599				179'599	
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>						
<b>Année de référence</b>	<b>7'572'187</b>	<b>462'119</b>	<b>271'438</b>	<b>405'139</b>	<b>8'710'884</b>	
Année précédente	7'328'833	491'563	319'816	463'235	8'603'447	
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>						
<b>Année de référence</b>	<b>7'572'187</b>	<b>462'119</b>	<b>233'063</b>	<b>405'139</b>	<b>8'672'509</b>	
Année précédente	7'328'833	491'563	278'389	463'235	8'562'020	
<b>Hors bilan</b>						
Engagements conditionnels	4'089	12'755	5'877	5	22'726	
Engagements irrévocables	196'669		38'160		234'830	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			22'460		22'460	
Crédits par engagement						
<b>Total du hors bilan</b>						
<b>Année de référence</b>	<b>200'758</b>	<b>12'755</b>	<b>66'498</b>	<b>5</b>	<b>280'016</b>	
Année précédente	266'462	8'992	79'983	35'497	390'934	

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>Année de référence</b>	<b>69'879</b>	<b>45'662</b>	<b>24'217</b>	<b>24'217</b>
Année précédente	69'789	43'494	26'295	23'325

La différence entre le montant net et les corrections de valeur individuelles se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

Tableau 3

## Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
<b>Actifs</b>			
<b>Opérations de négoce</b>		61	20
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux		61	20
Autres actifs de négoce			
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
<b>Total des actifs</b>		<b>61</b>	<b>20</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités			
<b>Engagements</b>			
<b>Opérations de négoce</b>			
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux			
Autres passifs de négoce			
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
<b>Total des engagements</b>			

Tableau 4

## Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	<i>en milliers CHF</i>	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
<b>Instruments de taux</b>							
Swaps					54'477		600'000
<b>Devises/métaux précieux</b>							
Contrats à terme		389	535	108'982			
<b>Année de référence</b>		<b>389</b>	<b>535</b>	<b>108'982</b>		<b>54'477</b>	<b>600'000</b>
Année précédente		545	468	79'406		67'676	600'000
	<i>en milliers CHF</i>	Instances centrales de clearing	Banques	Autres clients			
<b>Répartition selon les contreparties</b>							
Valeurs de remplacement positives			291	98			

La juste valeur des opérations de couverture Swaps OTC découle du prix établi par un modèle d'évaluation.

Tableau 5

## Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
<b>Titres de créance</b>	<b>326'924</b>	<b>349'325</b>	<b>331'959</b>	<b>356'899</b>
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	326'924	349'325	331'959	356'899
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
<b>Titres de participation</b>	<b>26'279</b>	<b>26'949</b>	<b>29'168</b>	<b>28'659</b>
dont participations qualifiées				
<b>Métaux précieux</b>	<b>46'633</b>	<b>52'533</b>	<b>46'633</b>	<b>52'533</b>
<b>Immeubles</b>	<b>1</b>	<b>810</b>	<b>1</b>	<b>810</b>
<b>Total</b>	<b>399'837</b>	<b>429'617</b>	<b>407'761</b>	<b>438'901</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	326'924	349'325	331'959	356'899

	Valeur comptable	
	Année de référence	Année précédente
<b>Titres de créances, répartition des contreparties selon la notation</b>		
AAA	244'217	266'296
AA	32'595	32'854
AA-	14'992	14'992
A	29'998	29'997
A-	5'122	5'186
<b>Total</b>	<b>326'924</b>	<b>349'325</b>

Les ratings sont exprimés selon l'agence de notation Fedafin.

Tableau 6

## Présentation des participations

	Année de référence							Valeur de marché	
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur		Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires									
avec valeur boursière	15'120		15'120		70			15'190	20'202
sans valeur boursière	12'340	5'068	7'272					7'272	
<b>Total des participations</b>	<b>27'460</b>	<b>5'068</b>	<b>22'392</b>		<b>70</b>			<b>22'462</b>	<b>20'202</b>

Tableau 7

### Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

		Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe
<b>Raison sociale, siège et activité</b>					
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14	14	oui
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8	8	oui
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12	12	oui
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11	11	oui
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9	9	oui

Tableau 8

### Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	
Immeubles à l'usage de la banque	98'188	71'771	26'417				1'424	24'993
Autres immeubles	15'638	11'817	3'821				104	3'717
Autres immobilisations corporelles	140'805	135'627	5'178		4'653		4'958	4'873
Objets en « leasing » financier								
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>254'631</b>	<b>219'215</b>	<b>35'416</b>		<b>4'653</b>		<b>6'486</b>	<b>33'583</b>

Tableau 9

### Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

### Répartition des autres actifs et autres passifs

	en milliers CHF	Autres actifs		Autres passifs	
		Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation		51'882	65'083		
Impôts indirects		960	1'170	1'078	978
Comptes de règlement		363	220	297	432
Actifs et passifs divers				1'297	1'278
<b>Total</b>		<b>53'205</b>	<b>66'473</b>	<b>2'672</b>	<b>2'688</b>

Tableau 11

### Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
<i>en milliers CHF</i>				
<b>Actifs nantis / cédés</b>				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	26'111		27'198	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2'512'564	1'947'000	2'382'915	1'901'000
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>				

Tableau 12

### Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	Année de référence	Année précédente
<i>en milliers CHF</i>		
Epargne et comptes de gestion en CHF et en monnaies étrangères	6'554	12'452

Tableau 13

### Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

	Excédent/insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engag. économique)	Charges de prévoyance dans les charges du personnel	
		Année de référence	Année précédente		Année de référence	Année précédente
<i>en milliers CHF</i>						
<b>Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance</b>						
Plan de prévoyance avec excédent	368				3'695	3'678

### Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise dans un plan en primauté des cotisations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente. Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré

cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

## Présentation

### de l'avantage / engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 111,9 % à fin 2016, respectivement de 116,3 % à fin 2015 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeur a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2016 qu'à fin 2015. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe selon les comptes annuels révisés de la caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque un excédent de couverture au 31.12.2016.

### Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Tableau 14

### Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15

### Présentation des emprunts obligataires en cours et prêts des centrales de lettres de gage

	en milliers CHF	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant		
<b>Emprunts auprès de la centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses</b>						
<b>Année de référence</b>		<b>1,26%</b>	<b>2017-2032</b>	<b>1'947'000</b>		
Année précédente		1,42%	2016-2030	1'901'000		
	en milliers CHF	Année émission	Taux d'intérêt	Remboursement	Montant	
<b>Emprunts obligataires en cours</b>						
sans possibilité de dénonciation anticipée		2012	1,25%	26.04.2021	100'000	
sans possibilité de dénonciation anticipée		2016	0,00%	28.02.2022	30'000	
sans possibilité de dénonciation anticipée		2017	0,50%	30.09.2027	150'000	
<b>Année de référence</b>					<b>280'000</b>	
Année précédente					130'000	
<b>Total</b>						
<b>Année de référence</b>					<b>2'227'000</b>	
Année précédente					2'031'000	
<b>Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours:</b>						
D'ici à une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	<b>TOTAL</b>
			100'000	30'000	150'000	<b>280'000</b>

Tableau 16

## Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

en milliers CHF	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Recouvrements, intérêts en souffrance	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	375	-75			-125	175
Provisions pour risques de défaillance hors-bilan	1'604				-519	1'085
<b>Total des provisions</b>	<b>1'979</b>	<b>-75</b>			<b>-644</b>	<b>1'260</b>
Réserve pour prix à l'innovation	3'263				-509	2'755
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	368'588			25'850		394'438
<b>Total de la réserve pour risques bancaires généraux</b>	<b>375'351</b>			<b>25'850</b>	<b>-509</b>	<b>400'693</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>41'427</b>	<b>-1'175</b>	<b>92</b>	<b>7'886</b>	<b>-4'915</b>	<b>43'315</b>
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	23'447	-1'119	92	6'712	-4'915	24'217
dont corrections de valeur pour risques latents	17'980	-56		1'174		19'098

Tableau 17

## Présentation du capital social

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

Tableau 19

## Indication des créances et engagements envers des parties liées

en milliers CHF	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Participants qualifiés	64'995		52'984	42'937
Sociétés liées	117'548	172'436	38'753	41'351
Affaires d'organes	8'364	19'783	10'895	14'426

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit :  
- moins 1% pour les hypothèques à taux variable  
- moins 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

Tableau 23

Présentation de la structure des échéances  
des instruments financiers

en milliers CHF	A vue	Dénouçable	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
<b>Actifs</b>								
Liquidités	1'142 548							<b>1'142'548</b>
Créances sur les banques	84'390		265'113	20'000				<b>369'503</b>
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	427	127'899	561'561	154'635	128'235	94'422		<b>1'067'179</b>
Créances hypothécaires	3'830	74'415	515'516	877'108	3'849'891	2'284'570		<b>7'605'330</b>
Opérations de négoce	61							<b>61</b>
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	389							<b>389</b>
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	26'279	46'633	15'003	48'812	122'913	140'196	1	<b>399'837</b>
<b>Total année de référence</b>	<b>1'257'924</b>	<b>248'947</b>	<b>1'357'193</b>	<b>1'100'555</b>	<b>4'101'039</b>	<b>2'519'188</b>	<b>1</b>	<b>10'584'847</b>
<b>Année précédente</b>	<b>1'260'391</b>	<b>314'315</b>	<b>1'328'710</b>	<b>1'312 889</b>	<b>3'537'621</b>	<b>2'690'881</b>	<b>810</b>	<b>10'445'617</b>
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	8'854		430'771	55'000	135'000	690'000		<b>1'319'625</b>
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			35'000					<b>35'000</b>
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'727'223	3'716'659	352'505	50'000	260'000	20'000		<b>6'126'387</b>
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	55'011							<b>55'011</b>
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Obligations de caisse			6'863	20'750	59'681	12'644		<b>99'938</b>
Emprunts et prêts des lettres de gage			44'000	37'000	784'000	1'362'000		<b>2'227'000</b>
<b>Total année de référence</b>	<b>1'791'088</b>	<b>3'716'659</b>	<b>869'139</b>	<b>162'750</b>	<b>1'238'681</b>	<b>2'084'644</b>		<b>9'862'961</b>
<b>Année précédente</b>	<b>1'706'705</b>	<b>3'614'142</b>	<b>1'034'703</b>	<b>380'079</b>	<b>1'106'851</b>	<b>1'930'981</b>		<b>9'773'461</b>

Tableau 24

### Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

	Année de référence		Année précédente	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<i>en milliers CHF</i>				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	1'141'205	1'343	1'129'093	1'761
Créances sur les banques	344'237	25'266	305'557	17'004
Créances résultant d'opérations de financement de titres				
Créances sur la clientèle	1'065'759	1'420	1'234'043	1'433
Créances hypothécaires	7'605'330		7'326'544	
Opérations de négoce	61		20	
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	389		545	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur				
Immobilisations financières	393'969	5'868	418'268	11'349
Comptes de régularisation	8'055		8'801	
Participations	22'392	70	22'392	
Immobilisations corporelles	33'583		35'416	
Valeurs immatérielles				
Autres actifs	53'205		66'473	
<b>Total des actifs</b>	<b>10'668'185</b>	<b>33'967</b>	<b>10'547'153</b>	<b>31'547</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	1'150'268	169'356	1'244'632	252'551
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	35'000			
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5'954'590	171'797	5'863'846	170'503
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	55'011		68'144	
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur				
Obligations de caisse	98'973	965	141'303	1'482
Emprunts et prêts des lettres de gage	2'227'000		2'031'000	
Comptes de régularisation	25'330		29'056	
Autres passifs	2'672		2'688	
Provisions	1'260		1'979	
Réserve pour risques bancaires généraux	400'693		375'351	
Capital social	100'000		100'000	
Réserve légale issue du bénéfice	271'588		259'339	
Bénéfice reporté	76		96	
Bénéfice de l'exercice	37'573		36'729	
<b>Total des passifs</b>	<b>10'360'034</b>	<b>342'118</b>	<b>10'154'164</b>	<b>424'536</b>

Tableau 25

### Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays (principe du domicile)

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<i>en milliers CHF</i>				
<b>Actifs situés en :</b>				
Suisse	10'668'185	99,68	10'547'153	99,70
Europe	25'286	0,24	25'679	0,24
Autres	8'681	0,08	5'868	0,06
<b>Total des actifs</b>	<b>10'702'152</b>	<b>100,00</b>	<b>10'578'700</b>	<b>100,00</b>

Tableau 27

## Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	<i>en milliers CHF</i>	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
<b>Actifs</b>		<b>10'418'742</b>	<b>141'296</b>	<b>51'873</b>	<b>63'738</b>	<b>26'503</b>	<b>10'702'152</b>
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		79'940	10'865	12'049	1'197	4'931	108'982
<b>Total des actifs</b>		<b>10'498'682</b>	<b>152'161</b>	<b>63'922</b>	<b>64'935</b>	<b>31'434</b>	<b>10'811'134</b>
<b>Passifs</b>		<b>10'482'573</b>	<b>133'337</b>	<b>47'807</b>	<b>12'212</b>	<b>26'223</b>	<b>10'702'152</b>
+ Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		29'042	10'645	12'055	52'304	4'936	108'982
<b>Total des passifs</b>		<b>10'511'615</b>	<b>143'982</b>	<b>59'862</b>	<b>64'516</b>	<b>31'159</b>	<b>10'811'134</b>
<b>Position nette par devise</b>		<b>-12'932</b>	<b>8'179</b>	<b>4'060</b>	<b>419</b>	<b>275</b>	

## Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Tableau 28

## Répartition des créances et engagements conditionnels

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
<b>Engagements conditionnels</b>			
Engagements de couverture de crédit et similaires		22'726	20'393

Tableau 30

## Répartition des opérations fiduciaires

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces		14'124	14'259

# Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique  
Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)		1'705	1'222
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)		6'828	5'926

Tableau 34

Répartition des charges du personnel

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Organes de la banque et personnel		31'702	31'658
Prestations sociales		6'970	7'024
Autres charges de personnel		2'027	2'060
<b>Total</b>		<b>40'700</b>	<b>40'742</b>

Tableau 35

Répartition des autres charges d'exploitation

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux		1'215	1'160
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication		12'167	10'627
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations		698	748
Honoraires de sociétés d'audit		300	320
<i>dont : prestations en matière d'audit financier et prudentiel</i>		241	259
<i>dont : autres prestations de service</i>		59	61
Charges relatives aux frais d'acheminement de courrier		1'183	1'288
Charges relatives à différentes prestations de tiers		3'317	3'391
Charges relatives au marketing et à la publicité		4'390	4'467
Autres charges d'exploitation		1'835	2'105
<b>Total</b>		<b>25'105</b>	<b>24'106</b>

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et de provisions libérées

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
<b>Variations des provisions et pertes</b>			
Pertes liées à des risques opérationnels		-57	-78
Créances récupérées sur pertes liées à des risques opérationnels		23	21
Dissolution provision non utilisée		125	0
Risques de défaillance hors-bilan		519	-1'604
		<b>610</b>	<b>-1'661</b>
<b>Produits extraordinaires</b>			
Vente de nos participations Swissscanto à ZKB		1'937	1'903
Vente immeuble		0	727
Vente de diverses participations		70	237
Divers produits hors exploitation		33	13
		<b>2'040</b>	<b>2'880</b>
<b>Charges extraordinaires</b>			<b>-250</b>
<b>Variation des réserves pour risques bancaires généraux</b>			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		-25'850	-18'700
Coûts liés au prix à l'innovation		509	604
		<b>-25'341</b>	<b>-18'096</b>



06

# Rapport de l'organe de révision

---

ronale Neuchâteloise



**Comptes annuels 2017**

# Rapport de l'organe de révision

---

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel  
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 66 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de

l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse, la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et les règles d'établissement des comptes applicables aux banques.

## Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

### Evaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (81 % du bilan) repose sur le système de contrôle interne mis en place par la banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que sur la valeur des gages retenus.

Chaque créance est soumise à un réexamen lors d'une modification. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

C'est sur la base de ces ratings que les créances en souffrance et compromises sont identifiées.

L'évaluation de ces dernières est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées à la note D de l'annexe aux comptes annuels.

### Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- ◀ Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la banque pour :
  - L'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits, lors des phases d'oc-

troi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires

- la détection et la surveillance des créances compromises, et la détermination des correctifs de valeurs y afférentes

◀ Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises

◀ Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO et art.11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art.728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 6 mars 2018

**BDO SA**



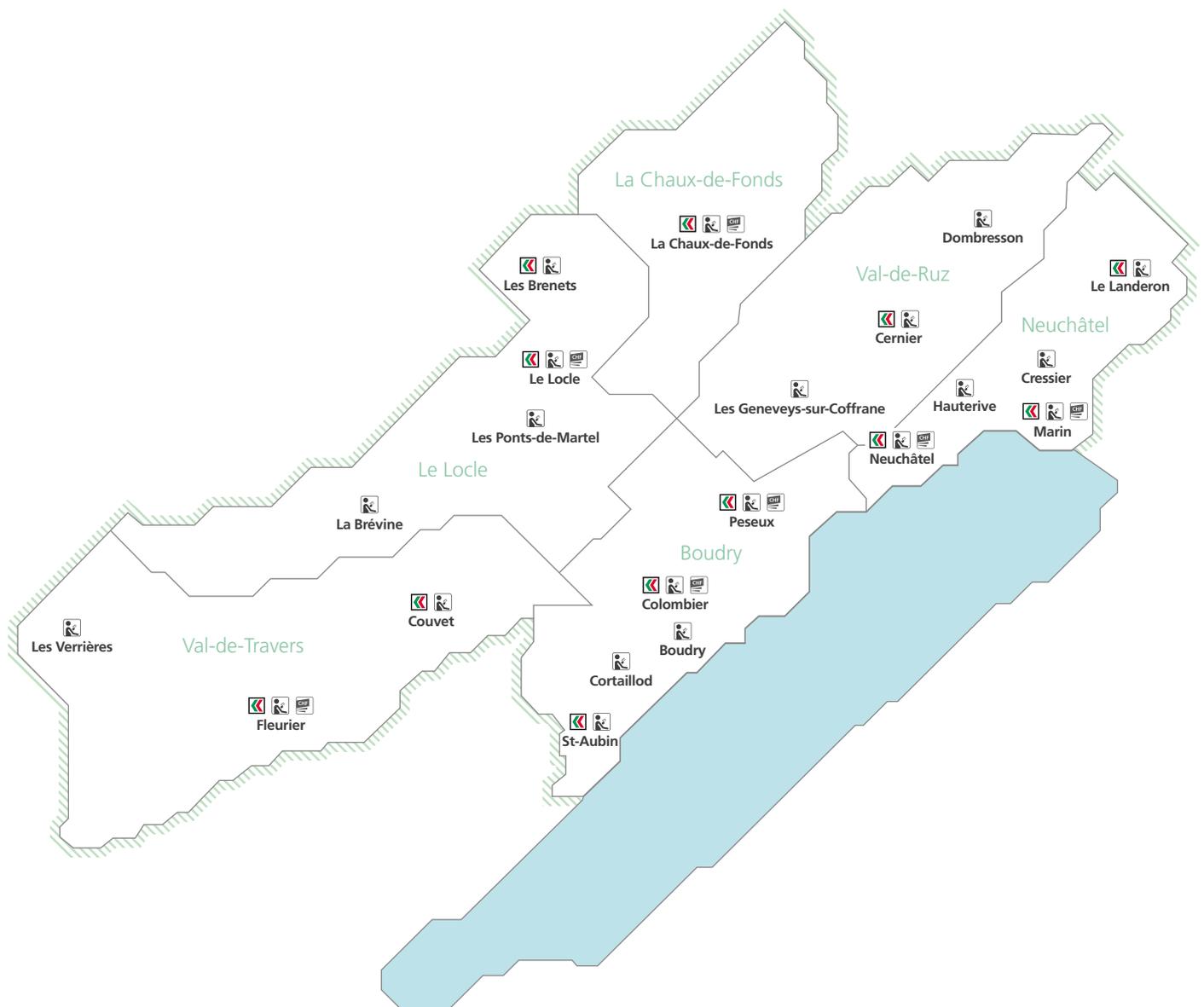
Patrick Cattin  
Expert-réviseur agréé



Roland Loup  
Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable

# Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



## Légendes

Agence	
Bancomat, prélèvement de billets	
Appareil de versement, billets et pièces de monnaie	

<b>Areuse</b> Centre de l'Île		<b>Le Locle</b> Grande-Rue 25	  
<b>Boudry</b> Centre Migros		<b>Neuchâtel</b> Place Pury 4	  
<b>Les Brenets</b> Grand-Rue 20	 	Rue de l'Hôpital 5	
<b>La Brévine</b>		Fun'ambule	
<b>Cernier</b> Rue Guillemette-de-Vergy 2	 	Place de la Gare	
<b>La Chaux-de-Fonds</b> Avenue Léopold-Robert 44	  	Hôpital Pourtalès	
Centre commercial Les Eplatures		Pharmacie Rue de Monruz 23	
Centre Métropole		Casino	
Hôpital		<b>Peseux</b> Grand-Rue 6	  
<b>Colombier</b> Avenue de la Gare 12	  	La Halle aux Chaussures	
<b>Cortailod</b> Littoral-Centre		<b>Les Ponts-de-Martel</b> Grande-Rue 25	
<b>Cressier</b> Route de Neuchâtel 9		<b>Saint-Aubin</b> La Couronne 3	 
<b>Dombresson</b> Grand'Rue 11		<b>La Tène</b> Marin-Épagnier	
<b>Les Geneveys-sur-Coffrane</b> Rue du 1er Mars		Rue Auguste-Bachelin 8	  
<b>Hauterive</b> Rue de la Rebatte 1		Marin-Centre	
<b>Le Landeron</b> Rue du Jolimont 6	 	Manor	
Centre Migros		<b>Val-de-Travers</b> Couvét	
		Grand-Rue 13	 
		<b>Fleurier</b> Avenue de la Gare 1	  
		<b>Les Verrières</b> Grand-Bourgeau 58	

## **IMPRESSUM**

### **Photos**

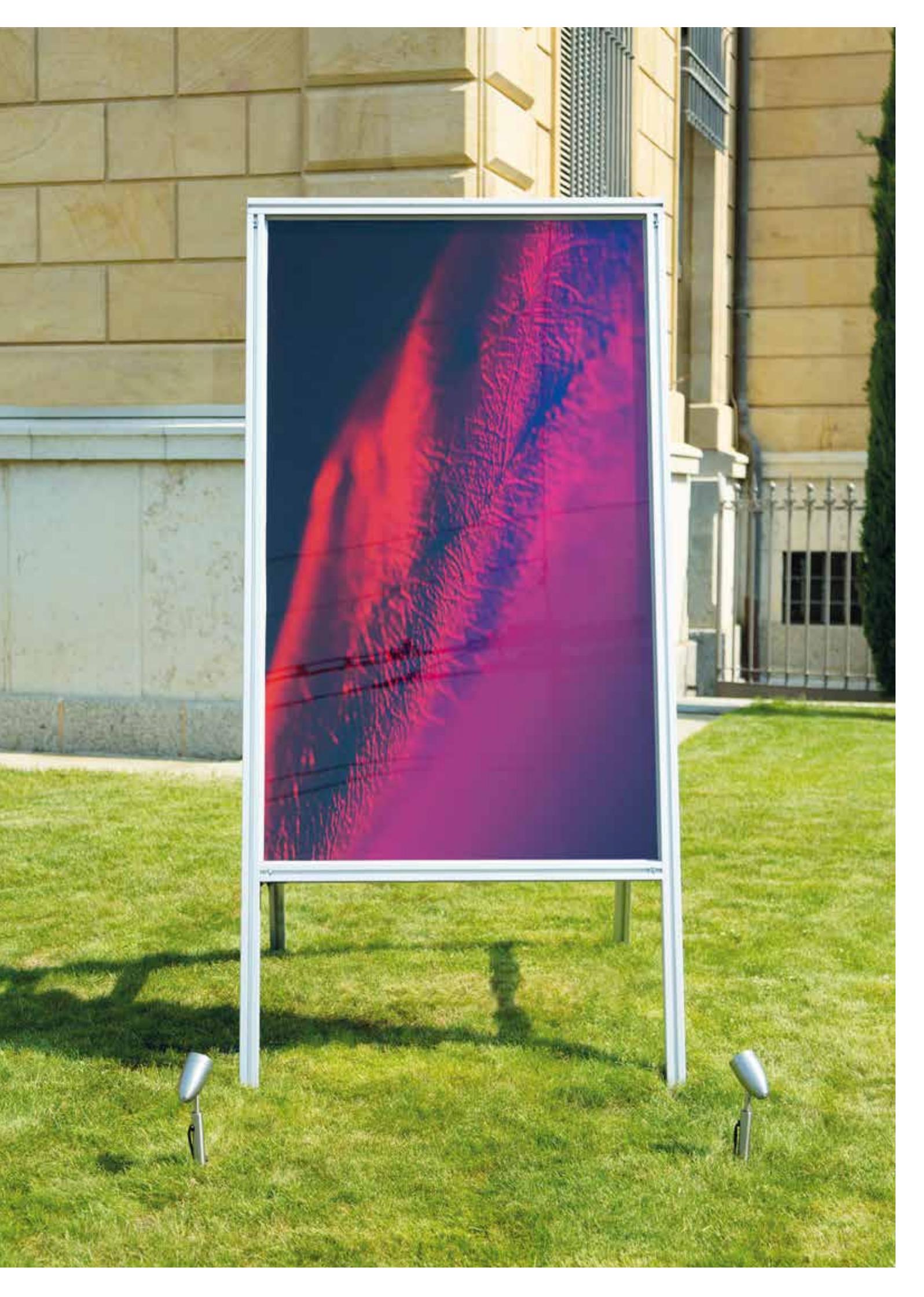
Joël von Allmen  
Brief Communication  
Christian Galley - arcinfo  
CSEM

### **Graphisme**

Agence NEUE

### **Impression**

Imprimerie Baillod





Banque Cant



**BCN**

Banque Cantonale Neuchâteloise

Place Pury 4

CH-2001 Neuchâtel

T +41(0)32 723 61 11

[info@bcn.ch](mailto:info@bcn.ch)

[www.bcn.ch](http://www.bcn.ch)